

Ste Bibiane, vierge et martyre.

BEAU ET FROID

Minimum 14
Maximum 23

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOL. XL — No 281

MONTREAL, VENDREDI, 2 DECEMBRE 1949

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage, l'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antonietti, délégué apostolique au Canada

Cinq sous le numéro

M. Duplessis au secours des locataires

La province
créerait sa
propre régie

La nouvelle serait
annoncée le 13

Québec, 2 (D.N.C.) — Depuis hier soir une rumeur prend une tournure de plus en plus sérieuse dans la capitale provinciale : le gouvernement de l'Union nationale annoncerait d'ici quelques jours qu'il entend assumer la régie des loyers.

Les locataires de Québec, qui forment la majorité de la population, ont appris avec plaisir et répété à qui veut les entendre que M. Duplessis avait décidé mercredi, au cours de la séance du cabinet provincial, après consultation avec ses ministres, de créer une régie provinciale des loyers, qui assumerait les droits et les obligations de la régie créée à Ottawa au début de la guerre et qui a survécu au conflit.

Il annonçait la chose le 13 décembre, soit deux jours avant l'expiration du délai fixé par Ottawa pour permettre aux provinces d'étudier le problème, avant que le prix des loyers ne soit haussé de 18 ou de 22 pour cent, selon que la maison est ou n'est pas chauffée.

L'autonomie

M. Duplessis, affirme-t-on, n'est pas plus enchanté que de raison d'assumer une régie qu'Ottawa a mise sur pied et a laissée se détériorer pendant des années. Il passerait pourtant outre aux inconvénients, car il verrait dans une régie provinciale une excellente occasion d'affirmer à la face du pays l'importance de l'autonomie des provinces. Cela donnerait aussi aux autorités fédérales un avant-goût de la lutte autonomiste qu'il entend mener à Ottawa à la conférence du 10 janvier.

Les augmentations

La rumeur d'une régie provinciale a créé une excellente impression dans la capitale. Est-ce sentimentale? Est-ce proximité du Parlement provincial? On ne le sait pas, mais les gens ont confiance d'obtenir justice d'une régie créée et administrée par Québec, par des gens qui sont plus au fait des problèmes plus particulièrement québécois.

La nouvelle régie se garderait bien, selon la rumeur, d'oublier les propriétaires. Elle leur accorderait des hausses raisonnables mais qui seraient loin de ce que M. Abbott a donné brusquement aux proprios.

Interrogé ce matin, un citoyen de Québec déclarait : "La régie provinciale des loyers, c'est le cadeau du jour de l'An que nous réserve le premier ministre".

Le calme revient dans le Nigeria

Lagos, Nigeria, 2 (A.P.) — Les mineurs de charbon du Nigeria, dont la grève générale avait servi de prétexte aux récents troubles dans cette colonie britannique d'Afrique centrale, ont repris le travail aujourd'hui à Engougou ; et la production y est aussitôt remontée aux quatre cinquièmes de la normale. La grève avait éclaté le 18 novembre après que les propriétaires blancs de mines eurent refusé à leurs employés noirs une augmentation de salaire de 50 p.c. qui aurait porté leurs gages au minimum de 82 cents par jour. Le mouvement n'avait pas tardé à se transformer en une campagne pour l'octroi de l'indépendance. Au cours des émeutes, 19 mineurs avaient été tués et 30 blessés. Une commission d'enquête nommée par Londres vient précisément d'arriver à Lagos et se transportera la semaine prochaine à Engougou pour étudier sur place.

REFERENDUM A SHERBROOKE

Sherbrooke, 2. — Par un vote unanime, le conseil municipal a décidé, hier soir, de demander l'assentiment des contribuables, le 22 décembre, l'autorisant à emprunter une somme d'un million et demi pour l'achat de la propriété de la Brompton Pulp and Paper Co. et l'aménagement de l'usine hydro-électrique de l'endroit. Mais la séance publique d'une heure a été marquée par une bombe lorsque le maire Trudeau a déclaré que sans être ni pour ni contre le règlement, il ne pouvait pas le favoriser aussi longtemps qu'une compagnie ne pourra pas donner à la ville une somme de \$400,000 pour la partie des propriétés dont la ville ne fera pas usage, que l'on ne sait pas encore si la ville pourra disposer de cette partie et que l'on ne devrait pas dépenser l'argent du peuple sans savoir ce que nous arrivera à la fin de décembre.



NOUVEAUX DIRECTEURS — Les membres du club Richelieu-Montreal ont procédé hier à leurs élections annuelles. Ils ont nommé M. Léonard Lauzon à la présidence de leur club pour l'année 1950. On le voit sur cette photo, entouré des membres du nouveau Bureau de direction. Assis, de gauche à droite, MM. Lionel Mantha, trésorier; Yvon Boulanger, 1er vice-président; Léonard Lauzon; Rosaire Archambault, 2ème vice-président; Michel Robillard, secrétaire. Debout, de gauche à droite, MM. Joseph Germain, maître de cérémonies; Rolland Morin, Adhémar Raynault, Lucien Bélair (président sortant de charge); Jacques Melançon et Alphonse Guindon. M. Louis Trotter, directeur, n'apparaît pas sur cette photo.

Un observateur de la C.T.C.C. à Londres

Réunion d'urgence du Bureau confédéral ce soir — L'invitation de la Conférence internationale pour un monde du travail libre qui se tient présentement dans la capitale anglaise

Le Bureau confédéral de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada se réunira d'urgence ce soir, à Montréal, pour étudier l'invitation qu'a reçue la C.T.C.C. et d'autres mouvements ouvriers catholiques du monde, à participer à la Conférence internationale pour un monde du travail libre, qui se tient présentement à Londres.

Cette invitation, cependant, est soumise à une condition très importante. C'est que les mouve-

ments chrétiens devront dissoudre leur internationale catholique d'ici deux ans s'ils veulent faire partie de la nouvelle internationale anti-communiste.

Le Bureau confédéral étudiera cette proposition et tout semble indiquer que la C.T.C.C. enverra de toute façon un observateur à Londres en attendant que ses dirigeants rencontrent les chefs des autres mouvements chrétiens pour discuter de la dissolution de l'internationale catholique.

La Grande-Bretagne repousse tout contrôle de l'O.N.U. sur ses colonies

Elle votera contre les résolutions de contrôle — Politique qu'elle attribue à des nations envieuses — Politique appliquée à des peuples qui n'ont pas été consultés

New-York, 2 (C.P.) — On peut s'attendre à une lutte violente aujourd'hui entre les puissances coloniales et les autres quand l'Assemblée des Nations Unies viendra au vote sur des résolutions approuvées il y a deux semaines par son comité des mandats; et la Grande-Bretagne ne sera sûrement pas la moins acharnée à soutenir le point de vue du premier clan. Pour la seconde fois en moins d'un mois, le ministre britannique d'Etat Hector McNeil, principal délégué de son pays à l'O.N.U., a fait savoir qu'il n'admettra pas l'intervention de cet organisme dans l'administration par Londres de ses possessions non autonomes.

Avant de s'embarquer sur le paquebot *Mauretania*, qui doit le ramener en Grande-Bretagne pour les vacances de Noël, M. McNeil a tenu à préciser que le Royaume-Uni, vu sa réputation depuis longtemps établie de bâtisseur de nations, graduellement amenées à l'indépendance, n'admettra jamais qu'on retarde sa besogne d'émancipation des indigènes noirs, jaunes ou bruns en prétendant appliquer chez ces peuplades une politique à l'établissement de laquelle ils n'auront pas pu contribuer.

Le ministre anglais a formulé cet avis au cours d'un débat sur 10 résolutions du comité des mandats ayant trait à l'éducation, à l'amélioration du niveau de vie et au progrès technique des populations arriérées. Le fait que ce soit lui plutôt que l'expert britannique attitré sur les questions coloniales qui ait pris la parole dans ce débat indique que la Grande-Bretagne s'inquiète fort de l'influence croissante que prend l'O.N.U. dans le domaine colonial.

M. McNeil a déclaré qu'au moment du vote il combattra 9 des résolutions et s'abstiendra de voter sur les 2 autres. Il ajoute que d'ailleurs son pays refusera d'exécuter les décisions qui pourraient être prises malgré lui. Le délégué anglais ne s'est pas gêné pour affirmer que ces résolutions et la politique coloniale de l'O.N.U. sont établies par des incompetents et ont été inspirées par des nations envieuses.

Lors de l'adoption de ces résolutions au comité des mandats il v

a deux semaines, les Etats-Unis avaient voté avec le clan non-possédant en faveur d'une influence accrue pour l'organisme mondial dans les questions coloniales.

Les Américains ne comptent pas au nombre des puissances coloniales dont les principes sont la Grande-Bretagne, la France, la Hollande, la Belgique, le Portugal, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. De ces puissances, le Royaume-Uni a toutefois été la seule à s'opposer à plusieurs résolutions. Le sort des colonies est une question du ressort de l'Assemblée des Nations Unies, à la différence de celui des territoires mandatés qui dépend d'un comité particulier.

La principale des résolutions contestées propose de maintenir en fonction pendant 3 autres années un comité spécial formé en 1946 pour colliger et analyser les informations recueillies sur la situation des colonies non autonomes. M. McNeil soutient que les attributions de ce comité dépassent de loin les provisions de la charte des Nations Unies et que sa création a été basée sur la conviction erronée qu'en fondant l'ONU les puissances ont consenti à une surveillance internationale sur leurs colonies.

RETARD DU TRAIN N.-Y.-MONTREAL

Utica, N. Y., 2 (A.P.) — Un train de voyageurs du New York Central System faisant la ligne New-York-Montreal a été retardé pendant plus de huit heures aujourd'hui, à la suite de l'encombrement causé par un train de marchandises en mauvais état de marche.

En effet, un convoi de 75 wagons de marchandises a dû stopper hier soir quelques milles avant d'atteindre la rive sud du lac Tupper, dans l'Etat de New-York, l'une des roues du convoi s'étant déviée. Le train de voyageurs s'est donc vu dans l'obligation de faire un long détour.

Prestations d'assurance-chômage payées aux ouvriers de Mégantic

Sherbrooke, Qué., 2 (D.N.C.) — M. Roger Pratte, président de l'Union des travailleurs du bois de Mégantic, a formé hier le conseil central de Syndicats Nationaux, à Sherbrooke, que les quelque 200 membres de cette union, privés de travail depuis près de six semaines par le "lock-out" de la Mégantic Manufacturing, à Lac-Mégantic, pourront maintenant réclamer les prestations d'assurance-chômage.

On sait que depuis les six semaines que dure le "lock-out", ces quelque 200 ouvriers doivent se fier à leurs économies pour subsister, les prestations d'assurance-chômage leur ayant été refusées par le bureau local.

Depuis, il appert que l'hon. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du travail, a ordonné au département d'assurance-chômage de payer ses prestations aux ouvriers de Mégantic. Cette nouvelle fut apprise à M. Pratte par M. J.-A. Blanchette, député de Compton-Frontenac aux Communes, qui aurait fait les démarches nécessaires pour obtenir cette décision du ministère du Travail.

Par ailleurs, rien ne laisse prévoir un règlement prochain dans cette affaire. Le propriétaire de cette entreprise d'articles de bois, M. Philibert Cléche, reste ferme dans sa décision de laisser les portes de son usine closes jusqu'à ce que les employés soient disposés à accepter une diminution de salaire de 5 pour cent et une addition de 5 heures à la semaine de travail, condition que, selon M. Cléche, "lui impose la situation financière de son entreprise".

De leur côté, les membres de l'Union des travailleurs du bois de Mégantic insistent afin que la décision majoritaire du tribunal d'arbitrage soit acceptée par le patron. Cette décision du tribunal d'arbitrage recommande la semaine de 48 heures ainsi qu'une augmentation générale de 2 cents l'heure.

On a décidé aussi que le Conseil d'urgence sera représenté à la Cour suprême lors de l'audition de la cause sur la validité constitutionnelle de la régie fédérale des loyers, par "deux ou trois avocats".

De plus, le Conseil demandera au premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, quelle sera son attitude si la Cour suprême décrète que le contrôle des loyers est de la juridiction provinciale.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

2. De diriger les bombardements à longue portée, avec l'arme atomique ou d'autres.

On précise également que les Etats-Unis auront charge, pour leur part :

1. De maintenir les communications maritimes ouvertes sur l'Atlantique.

L'Etna est en éruption

Catane, 2 (A.P.) — Pour la première fois depuis le 7 juin dernier, le plus haut volcan d'Europe, le mont Etna, vient d'entrer en éruption. Un lourd grondement a précédé l'explosion qui a projeté une colonne de fumée et de cendres à plusieurs centaines de pieds dans les airs au-dessus de cette montagne déjà élevée de 10,750 pieds. En peu d'instants les pavés et les toits des villes voisines ont été recouverts d'une légère couche de cendres; mais on ne signale aucun dommage plus grave pour le moment. La dernière éruption grave du volcan est survenue en février 1947 et a grandement endommagé alors les vignes plantées sur les premières pentes même de l'Etna. Les éruptions de l'Etna sont un phénomène connu depuis le Ve siècle avant le Christ et, depuis le XVIe siècle de notre ère, elles surviennent à peu près régulièrement à intervalles de six ans.

Radio prêté GRATIS

ESTIMATION AVANT REPARATION
SERVICE \$1.00
PL. 8618
SAMSON 470 Rachel E.

VOUS

ne devez pas attendre à la dernière minute,



les tailleurs **JOLY**
261 est, rue Ste-Catherine

Montréal, sous le règne de la pègre

(suite de la première page)

plupart de ces établissements offrent un service téléphonique. Et combien de joueurs riches, respectables, qui n'oseraient jamais mettre les pieds dans une maison de jeu, alimentent quand même les bookies en enregistrant leurs paris par téléphone. On serait surpris de connaître les noms de certains "gros" clients des maisons de pari; le carnet mondain n'en connaît pas de plus reluisants.

De plus, et c'est la raison principale de son importance, le bookie pour fonctionner ne peut pas se passer de la protection de la police. Il faut absolument qu'il bénéficie de la protection parce que le risque est trop fort et ne tenterait personne à partir du moment où les autorités policières prendraient leur rôle au sérieux.

Qu'on songe seulement à ceci: pour exister, la maison de pari sur courses a besoin des items suivants: a) un local fixe et d'accès facile (qui voudrait risquer des sommes importantes dans une agence qui déménage tous les jours?); b) un service téléphonique élaboré relié à une centrale et par lequel les résultats des courses à travers toute l'Amérique arrivent rapidement et régulièrement; c) l'assurance que la clientèle "sérieuse" ne sera pas trahie en

Cour à la suite d'un raid, ce qui suffirait trop souvent à la déconcerter de revenir; d) l'assurance que le va-et-vient continu de la clientèle autour de l'établissement (des centaines de clients par jour) ne sera pas "remarqué" par la police et que cette dernière ignorera les plaintes du public à ce sujet.

S'il n'obtient pas l'assurance de ces avantages fondamentaux, le tenancier d'un bookie ne voudra pas risquer le coup.

LA PROTECTION

Mais naturellement, ces privilèges coûtent cher. Par exemple, à laisser fonctionner l'établissement de M. Ship pendant six ans, les autorités municipales risquent gros. Elles risquent leur réputation, soit d'honnêteté, soit de compétence dans le travail de police.

Ont-elles pris ce risque gratuitement? Je laisse la réponse au lecteur. Le même reporter que nous citons tout à l'heure, en tête du présent article, estimait à \$4,000, dollars par semaine les pots-de-vin versés par les seuls bookies pour s'assurer ce qu'on appelle, dans le langage de la pègre, la "protection" de la police, c'est-à-dire son inattention bienveillante à ce qui se passe sous ses yeux.

Ainsi, on le voit, c'est le bookie qui établit dans une ville les premiers ponts de la corruption entre la pègre et les autorités. Les maisons de jeu peuvent déménager, fermer, et rouvrir. Mais le bookie, pour réussir, doit s'établir à demeure, et pour s'établir, il doit corrompre. Il n'a pas le choix.

TOLERANCE

Quand donc les bookies ont obtenu droit de cité dans une ville toutes les autres entreprises du vice viennent se greffer sur lui. Car peut-on combattre efficacement les barbottes quand on tolère en permanence un premier type d'établissement? Et les lupanars? Avec le bookie, on est entré dans un cercle vicieux de tolérance dont il est désormais impossible de s'échapper.

Aussi le bookie en prend-il avantage. C'est lui qui fournit à la pègre son roi. Ce sont les bookmakers qui règnent sur la pègre, parce qu'eux seuls ont les "contacts" nécessaires avec qui de droit.

Enfin, il faut bien le confesser, le bookie jouit dans le public d'une indulgence particulière. Qu'y a-t-il de mal à parier sur les courses? se disent les gens. Sur tout quand on parie sur le gagnant à dépenser, quand ils ne risquent pas le revenu familial mais des sommes qu'ils gaspilleraient ailleurs si les bookies n'existaient pas?

Un haut personnage n'a-t-il pas récemment qualifié de stupides les lois fédérales sur le jeu parce qu'elles autorisent le pari sur le rond de course et l'interdisent sur le champ voisin?

Il existe à ce sujet des confusions trop graves, entretenues par une propagande insidieuse, pour que nous ne nous appliquions pas de toutes nos forces à les dissiper. C'est à quoi je consacrerai mon prochain article.

Prochain article: DES HORS-LOI MILLIONNAIRES.

Avis de décès

THOUIN. — A la Maison Mère des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie est décédée Sœur Aimée de Marie, née Alberta. Service samedi à 8 h. 30.

LALONDE. — A Montréal, le 30 novembre 1949, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Moïse Lalonde, née Denis (Marie-Rose), 4766 ouest, Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 décembre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois, 2630 ouest, rue Notre-Dame, à 10 h., pour se rendre à l'église Saint-Zotique où le service sera célébré à 10 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Dessins exclusifs en un choix de tissus importés

Nos vêtements

entièrement confectionnés à la main, vous assureront d'une apparence impeccable en toutes occasions.

Commandez votre habit maintenant, pour la saison des fêtes

Roy Panni
Montreal

Edifice SUN LIFE
Suite 616A HA. 5949



LE DESERT CANADIEN — Deux violentes tempêtes de sable ont rendu récemment incultivable le sol de riches fermes des prairies. Tout le district qui entoure la ville de Medicine Hat, Alberta, est devenu un véritable désert et les experts sont d'avis que les dommages sont irréparables. Les récoltes de 1950 sont vouées d'avance à un échec, car cela prendra quelques années avant de pouvoir rendre la terre cultivable. Cette photo a été prise à quatre milles au sud de la ville. (Photo C.P.)

M. Johnson nommé haut-commissaire dans le Pakistan

Ottawa, 2 (C.P.) — Le présent haut-commissaire intérimaire du Canada en Irlande, M. David Johnson, vient d'être nommé notre premier représentant diplomatique au Pakistan et partira pour occuper son poste à Karachi au début de l'an prochain. Son pendant pakistanais chez nous, le haut-commissaire Mohammed Ali, était arrivé à Ottawa en juillet dernier. M. Johnson occupait l'intérim du poste de Dublin depuis que son supérieur, M. W. F. A. Turgeon, avait été chargé de présider l'enquête royale sur les transports au Canada. Né à Lachine, M. Johnson a étudié successivement aux universités McGill et Oxford. D'abord adonné à la pratique légale privée, il était entré dans le fonctionnarisme fédéral en 1936, au minis-



M. André LEVESQUE, président de la Section Laurier-Mercier de l'Association de la Jeunesse libérale, dont la soirée récréative aura lieu le samedi, 10 décembre, au Manoir des Oliviers, rue Parc LaFontaine.

Flot de paroles de nos édiles

Hier, le conseil des Cent a accompli un record d'endurance. Il a siégé presque sans interruption — sauf pour les courtes périodes du diner et du souper — depuis 10 h. 30 de l'avant-midi jusqu'à 12 h. 30, ce matin.

Les édiles ont ensuite convenu de suspendre leurs palabres jusqu'à lundi après-midi, à 3 heures. Pendant tout ce temps, ils n'ont pas réussi à abattre beaucoup de besogne pratique. Le principal article à l'ordre du jour — le rapport sur la circulation et le transport en commun — est resté en plan. On l'a à peine abordé; on le débattrait de nouveau à la réunion de lundi.

Voleurs de bijoux toujours au large

On croyait que les 4 personnes dont on annonçait l'arrestation en marge d'un vol de \$2,300 communiés dans une salle de billard étaient aussi impliquées dans le vol de \$20,000 de bijoux effectué dans un magasin de Granby, situé en face du premier établissement.

Toutefois, la police provinciale a révélé hier soir que les auteurs du premier vol n'ont rien à voir au second. Ceux qui ont commis celui-ci sont toujours au large, mais la police s'attend à les capturer dans un avenir prochain.

Quant aux premiers, on les fera bientôt comparaître devant le tribunal. A noter qu'il s'agit de trois jeunes gens. Une jeune fille avait été arrêtée également, mais elle fut relâchée.

CAISSE DE RETRAITE A LACHINE

Le conseil de ville de Lachine vient de constituer une caisse de retraite pour le personnel permanent de la municipalité et a voté la somme nécessaire.

Le projet était à l'étude depuis plusieurs années. La caisse de retraite dispose d'un fonds d'environ \$100,000.

DEUX CONGES MUNICIPAUX

Le conseil municipal, à sa séance d'hier matin, a décrété que les lundis de Noël et du Jour de l'An, soit deux lundis, seront observés comme journées de congé à l'hôtel de ville.

Paix rétablie entre 2 chefs allemands

Bonn, 2 (A.P.) — Le chancelier d'Allemagne occidentale, M. Konrad Adenauer, et son principal adversaire, le chef social-démocrate Kurt Schumacher, viennent d'enterrer la hache de guerre. Sitôt que cette réconciliation a été annoncée à Bonn, les autorités parlementaires ont annulé l'ordre qui interdisait l'accès du Bundestag (Chambre basse) à M. Schumacher pour avoir prétendument insulté M. Adenauer durant un débat la semaine dernière.

Le chef socialiste s'était vu expulser pour les 20 prochaines séances après avoir traité son rival chrétien-démocrate de "chancelier des Alliés". Cette expulsion, geste encore sans précédent au parlement de Bonn, avait été voté par le conseil des anciens (comité de procédure). A la suite de trois longs entretiens hier avec le chancelier, M. Schumacher a consenti à retirer sa remarque désobligeante.

Entre temps, le gouvernement ouest allemand a accompli la première démarche nécessaire de sa part dans l'application du récent accord germano-allemand. Dans une lettre aux trois hauts-commissaires occidentaux, le chancelier a fermement requis son admission dans l'organisme international de contrôle de la vallée industrielle de la Ruhr, principal producteur européen d'acier et de charbon.

Ottawa va devenir la 5ème ville du Canada, avec ses 186,000 habitants

Ottawa, 2 (C.P.) — La capitale canadienne va déloger Hamilton de sa position de cinquième ville du Canada.

Quand on lui aura annexé les 21,000 acres de terrain des comtés de Nepean et de Gloucester, le premier de l'an, Ottawa aura une population de 186,000 habitants, soit 16,000 de plus que la population actuelle de Hamilton. Les comtés de Nepean et de Gloucester apporteront 25,000 habitants à Ottawa.

L'annexion, approuvée officiellement par la Commission municipale d'Ontario, fera plus que tripler le territoire actuel d'Ottawa. Elle ne prend pas les comtés en question au complet, évidemment; il s'agit de 7,000 acres dans le comté de Nepean (population de 17,000) et de 14,612 acres de Gloucester (population de 8,000). C'est la neuvième fois que ces comtés perdent des tranches de territoire à la ville d'Ottawa.

Ce n'est qu'hier qu'Ottawa a ob-

LA MUNICIPALISATION DU TRAMWAY

Le Conseil repousse la motion Bailey

On l'estime prématurée

Si surprenant que cela puisse paraître, la majorité du Conseil municipal n'a pas jugé à propos, hier matin, d'accorder son approbation à la motion du conseiller Max Bailey demandant "que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de communiquer avec les autorités provinciales en vue de municipaliser immédiatement la Compagnie des tramways".

M. J.-O. Asselin, président de la commission d'étude sur le transport et la circulation, venait pourtant de déclarer, aux applaudissements d'une partie de l'assemblée, que la Ville de Montréal réclamait la municipalisation immédiate de ladite compagnie.

La motion Bailey, mise aux voix, par assis et levés, a été repoussée par la majorité des conseillers.

Les adversaires de la proposition la jugeaient prématurée, puisqu'on la discutait sans que le conseil eût au préalable vidé le cas du rapport de la Commission des Vingt et Un.

AUX COMMUNES

M. Howe prédit que 1950 sera une année prospère — Critiques de l'Opposition

OTTAWA, 2 (P.C.) — M. Howe, notre ministre du commerce, croit que 1950 va être une autre année de prospérité pour le Canada. En réponse aux attaques de l'opposition, hier, il a déclaré aux Communes qu'il ne regrette pas ses prédictions passées, et qu'il avait été justifié de s'y être fié. M. Howe avait été accusé d'être l'optimiste no 1 du Canada.

Tous les partis de l'opposition ont participé aux attaques lancées contre la politique commerciale du Canada. Ils ont accusé le gouvernement de laisser le marché anglais au profit du marché américain, d'hésiter à accepter les importations du Royaume-Uni, et d'avoir caché certains faits de la situation commerciale, avant les dernières élections, au mois de juin.

Hier également, les Communes ont donné la troisième et dernière lecture d'un bill qui autorise le gouvernement fédéral à prêter la somme de \$10,000,000 pour permettre la modernisation des mines de charbon des Maritimes. La mesure a été unanimement approuvée.

Au Sénat, hier, le sénateur Felix Quin, un progressiste-conservateur de Nouvelle-Ecosse, a affirmé qu'il existait une combine en vue de fixer les prix dans les pêcheries des Maritimes. Il a demandé une enquête. Le sénateur Quin avait pris la parole durant la discussion d'un bill destiné à rendre plus stricte l'inspection des pêcheries. Ce bill a subéquemment reçu sa seconde lecture.

Aux Communes, M. Howe a déclaré qu'il avait été souvent accusé d'être un grand optimiste, mais qu'il avait confiance aux déclarations fondées sur les faits. Dans un an, a-t-il dit, on découvrirait que cette prédiction était aussi sûre que l'ont été celles des cinq dernières années.

Les critiques

M. Donald Fleming, député progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton, a accusé le gouvernement de queter un marché aux Etats-Unis pour écouler le surplus de ses produits d'agriculture. D'autre part, dit-il, nos gouvernements négligent le marché britannique. Ce qu'il leur faudrait, c'est le sens de l'urgence de la situation commerciale.

M. Hazen Argue, député C.C.F. d'Assiniboia, a déclaré que par suite de l'hésitation du gouvernement à accepter plus d'importations du Royaume-Uni, le Canada avait perdu 90 pour cent de son marché britannique au cours des deux dernières années.

M. Victor Quelch, député créditiste d'Acadia, a affirmé que le Canada doit être prêt à recevoir plus de marchandises d'Europe tout en augmentant ses exportations aux Etats-Unis, ou en diminuant ses importations de ce pays.

M. Percy Wright, député C.C.F. de Melfort, est d'avis que le Ca-

ON VOLE \$30 DANS UN RESTAURANT

Le restaurant de M. Lyon Simko, 1279 St-Marc, a reçu hier soir la visite d'un client inopportuniste.

Celui-ci avait la main dans sa poche, faisant mine de tenir un revolver. Le geste était convaincant, faut-il croire, puisque le maître de céans laissa le bandit partir paisiblement le tiroir-caisse et s'en aller avec une somme de \$30.

On a cru bon, ensuite, d'avertir la police.

YUKON, NOUS VOILA! — M. James A. Simmons, député libéral de Yukon-Mackenzie, s'apprête à quitter la capitale fédérale pour aller passer la saison des Fêtes dans son comté. On le voit ici avec Mme Simmons et leurs chiens, Prince et Solo, s'apprêtant à monter dans sa voiture. M. et Mme Simmons se rendront ainsi jusqu'à Vancouver et après avoir parcouru ces quelque 5,000 milles en voiture ils prendront le bateau pour se rendre à Whitehorse, au Yukon. (Photo C.P.)

COMMENT ILS ONT BRISÉ LE CARDINAL

nada devrait conclure des accords de commerce bilatéraux pour la réduction des tarifs de transit de la ferme. Le Canada, dit-il, a offert aux Etats-Unis un accord bilatéral sur la production d'armes, et je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas en être de même dans une matière pacifique.

Au feu de barrage de l'opposition, M. Howe a rétorqué qu'elle faisait les mêmes discours depuis 1944.

Il a déclaré que le commerce d'exportation du Canada a plus que doublé depuis 1929. On arrive à peine, dit-il, à remplir les commandes d'avoine, de blé et d'orge. On ne peut soutenir les exigences du contrat de bacon pour le Royaume-Uni. Même chose pour les oeufs. Les prix du bœuf sont les plus élevés qu'on ait vus au cours des derniers mois. Il y a tout juste assez de beurre au Canada pour soutenir l'hiver.

Vu ces faits, dit M. Howe, je ne peux faire autrement que prévoir une année prospère en 1950.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-claude.
PL. 1786-1787
12 h. 25
12 h. 35

10% d'escompte aux communautés religieuses.

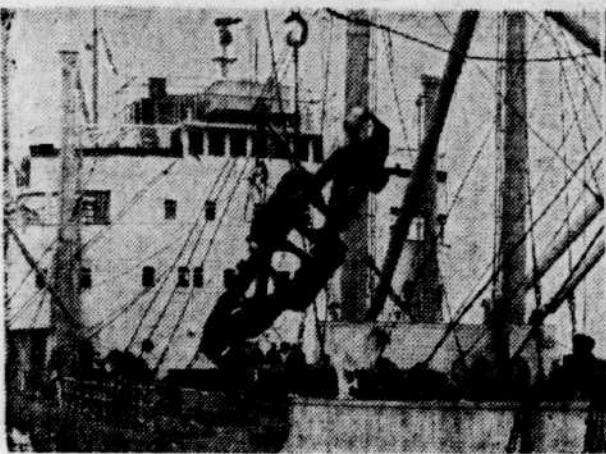
COMMENT ILS ONT BRISÉ LE CARDINAL

Après avoir survécu à 84 heures de torture (un record de résistance du courage humain) le cardinal Mindszenty "avoua". C'est alors que ses bourreaux entreprirent de lui faire croire la déclaration qu'ils lui avaient arrachée. Dans le premier récit fondé sur des témoignages oculaires, SELECTION vous révèle la façon dont les Rouges puisant à l'arsenal de la science moderne amenèrent à un état de désagrégation complète l'une des plus éminentes personnalités de notre époque. Un article qu'il faut lire, dans le numéro de décembre de SELECTION.

En tout, plus de 30 articles inoubliables, des heures de lecture captivante.

Achetez le numéro de décembre!

Sélection
du Reader's Digest
208 pages 25¢



Vers l'Afrique



Oranges mexicaines



Vous les reconnaissez ?



33 locomotives...

LE RAPPORT DES VINGT ET UN

Le Conseil ne prend aucune décision

L'étude du document est en panne

L'étude du rapport de la Commission des vingt et un sur la circulation et le transport à Montréal n'a pas fait beaucoup de progrès au conseil municipal au cours de la journée d'hier. En fait, le grand débat que l'on attendait sur ce chapitre de prime importance a été brusquement suspendu, après avoir débuté sous le signe de la plus grande vivacité. La discussion de la matinée et de l'après-midi sur le sujet avait donné lieu à d'intéressantes échanges de vues et à d'importantes déclarations, notamment de la part de M. J.-O. Asselin, à la fois président du Comité exécutif et de la Commission de la circulation et du transport.

Mais dans la soirée, les premiers discours ont porté sur les motions échevinales inscrites au feuillet, en attendant l'opinion des avocats de la ville, sur le cas d'une motion de référence qu'avait présentée M. Asselin, par laquelle le président de l'Exécutif municipal proposait de soumettre au Comité exécutif pour étude plus approfondie, le rapport de la Commission du transport et de la circulation.

Les débats sur les propositions échevinales se sont poursuivies durant toute la soirée et l'étude du fameux rapport des vingt et un a été finalement remise à lundi après-midi.

Le cas des "C"

On a même consacré plus de deux heures à l'examen d'une motion de M. Hervé Brien ainsi libellée: "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Législature provinciale d'amender la charte de la ville de Montréal de façon que le conseil municipal soit entièrement composé de membres élus par les contribuables."

Cette proposition a mis le feu aux poudres échevinales, car M. Brien se trouvait à mettre en discussion le présent régime municipal tout entier et à voter les 33 conseillers de la catégorie "C".

Le débat à ce propos a été tour à tour gai et enflammé. Un grand nombre de conseillers y ont pris part et M. Houde lui-même, directement intéressé lorsqu'on a discuté le régime des trente-cinq échevins, a été sur le point d'intervenir. Il a même quitté son fauteuil présidentiel, dans le dessein manifeste de prendre la défense de son régime. M. Armand Mathieu l'avait visiblement touché lorsqu'il avait soutenu que c'est grâce aux conseillers "C" et aux groupes qu'ils représentent au conseil, si la ville de Montréal avait réussi à rétablir sa situation financière.

— Je ne puis accepter, a riposté M. Houde avec humeur, qu'on dise que ce sont les banquiers qui nous mènent! M. J.-M. Savignac a pris la défense de l'époque des trente-cinq échevins alors que MM. Houde et Savignac dirigeaient l'administration municipale. M. Savignac soutient avec véhémence qu'en changeant le régime municipal, on a voulu alors surtout abaisser M. Houde.

Plusieurs conseillers expriment leur opinion sur les avantages et les désavantages du présent mode de représentation à l'hôtel de

Un hôtel brûle dans l'Oklahoma

Sapulpa, Oklahoma, 2 (A.P.) — Plusieurs édifices commerciaux ont été ravagés par les flammes durant la nuit, lors de l'incendie d'un hôtel de 4 étages. Aux premières nouvelles, personnes n'est mort. L'hôtel abritait une soixantaine de personnes dont plusieurs ont dû fuir en chemise de nuit. L'une d'elles s'est fracturée la jambe en sautant du 5ème étage.

Parmi les magasins qui ont également passé par les flammes, on note une épicerie, un marché à poissons, les entrepôts d'une agence d'automobiles et un dépôt d'accessoires électriques.

Sapulpa est une ville de 18,000 habitants, située à environ 18 milles à l'ouest de Tulsa.

Il ne manque que la signature royale au bill qui rend le Canada autonome

Les Communes de Londres l'ont ratifié à leur tour hier en troisième lecture

Londres, 2 (Reuters) — Il ne manque plus maintenant que la signature du roi Georges VI de Grande-Bretagne pour que devienne loi le bill maintenant adopté par les deux Chambres du parlement de Westminster et qui donne au Canada le droit de modifier lui-même et seul sa constitution. Ce bill déjà ratifié par les Lords de la Cour suprême et autorisé le Commonwealth plein droit de modifier eux-mêmes les lois britanniques les concernant et que l'application de ce statut a été suspendue dans le cas du Canada à la demande même d'Ottawa.

Le débat sur la loi sur le logement a amené le sénateur Lambert à se réjouir de l'esprit de collaboration auquel en sont arrivées, dans ce domaine, les autorités fédérales et provinciales. Il constate que la situation qui existe depuis plusieurs années à ouvert les yeux de tous sur la nécessité, pour l'Etat, d'accentuer son aide à la construction d'habitations. Et cette aide ne peut être efficace, à son avis, qu'avec le concours des provinces.

Il est convaincu que, depuis cinq ans qu'elle existe, la loi nationale sur l'habitation a produit d'excellents résultats et que les modifications qu'on y apporte cette année la rendront plus efficace encore.

Pour sa part, l'hon. John T. Haig, leader de l'opposition au Sénat, s'est réjoui de constater que le bill soumis cette année apporte quelque secours à ceux qui n'ont pas les moyens de devenir propriétaires de leur propre maison.

Le projet de loi sur le logement a ainsi reçu ses deuxième et troisième lectures hier, de même que le bill sur l'indemnisation des employés de l'Etat, ainsi que celui qui modifie la loi sur la Gendarmerie royale.

Trois projets de loi qui avaient déjà subi leur seconde lecture ont été rapportés de comités et ont reçu l'approbation finale du Sénat. C'est la loi concernant le projet de route transcanadienne, le bill autorisant le gouvernement fédéral à contribuer au prolongement d'un chemin de fer qui appartient au gouvernement provincial de la Colombie britannique, et celui qui modifie la loi des enquêtes sur les coalitions.

A part toutes ces mesures, deux autres projets de loi ont été reçus des Communes et admis en première lecture. C'est le bill modi-

fiant la loi sur la Banque d'expansion industrielle, et celui qui augmente le traitement des juges de la Cour suprême et autorise le paiement de salaires aux nouveaux juges de cette Cour.

Le Sénat a en outre approuvé en seconde lecture un projet de loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines, et la déferé à un de ses comités pour en faire examiner les clauses.

Le débat sur la loi sur le logement a amené le sénateur Lambert à se réjouir de l'esprit de collaboration auquel en sont arrivées, dans ce domaine, les autorités fédérales et provinciales. Il constate que la situation qui existe depuis plusieurs années à ouvert les yeux de tous sur la nécessité, pour l'Etat, d'accentuer son aide à la construction d'habitations. Et cette aide ne peut être efficace, à son avis, qu'avec le concours des provinces.

Il est convaincu que, depuis cinq ans qu'elle existe, la loi nationale sur l'habitation a produit d'excellents résultats et que les modifications qu'on y apporte cette année la rendront plus efficace encore.

Pour sa part, l'hon. John T. Haig, leader de l'opposition au Sénat, s'est réjoui de constater que le bill soumis cette année apporte quelque secours à ceux qui n'ont pas les moyens de devenir propriétaires de leur propre maison.

Le projet de loi sur le logement a ainsi reçu ses deuxième et troisième lectures hier, de même que le bill sur l'indemnisation des employés de l'Etat, ainsi que celui qui modifie la loi sur la Gendarmerie royale.

Trois projets de loi qui avaient déjà subi leur seconde lecture ont été rapportés de comités et ont reçu l'approbation finale du Sénat. C'est la loi concernant le projet de route transcanadienne, le bill autorisant le gouvernement fédéral à contribuer au prolongement d'un chemin de fer qui appartient au gouvernement provincial de la Colombie britannique, et celui qui modifie la loi des enquêtes sur les coalitions.

A part toutes ces mesures, deux autres projets de loi ont été reçus des Communes et admis en première lecture. C'est le bill modi-

Première brèche dans le cabinet français Bidault

Paris, 2 (Reuter). — Le ministre français de l'Agriculture, M. Pierre Pflimlin, vient, en présentant au Parlement le budget de 1950, à faire la première brèche dans le gouvernement Bidault de coalition, à peine vieux de cinq semaines. M. Pflimlin recommandait une politique à long terme de soutien des prix des produits agricoles et de subsides aux cultivateurs de blé que le nouveau cabinet a refusé d'endosser. On prévoit que son geste ralliera contre le gouvernement tous les députés du centre et de la droite élus par des circonscriptions agricoles. Tout comme M. Bidault, M. Pflimlin appartient au Mouvement républicain populaire, un groupement du centre.

Deux ans de prison à un jeune homme de dix-neuf ans

Un jeune homme de 19 ans, Paul Lalonde, a été condamné à deux ans de prison avec sursis, pour deux vols avec violence. Un autre jeune homme, R. Sweeney, 17 ans, était accusé du même délit. Mais le juge Irénée Lagarde a décidé de retarder sa sentence, et il a demandé à l'avocat de la police, Me Mercure, d'écrire aux parents du jeune homme pour leur demander de venir voir le juge. Sweeney avait imploré la clémence de la cour. Il a un dossier judiciaire composé de délits mineurs.

Nesbitt s'avoue coupable de vols à main armée d'un total de \$80,000

Ernest Nesbitt, l'ancien "ami" du célèbre voleur Gerard Dennis, a comparu ce matin pour se reconnaître coupable de six vols à main armée qui avaient rapporté quelque \$80,000 en marchandises et argent comptant.

Nesbitt purge actuellement une sentence de 4 ans de pénitencier pour vols avec violence. Il a écouté calmement la lecture des chefs d'accusation, ce matin, et n'a pas hésité à admettre sa culpabilité.

Tous ces vols ont été commis en 1945. L'un en juin, à Montréal, chez le Dr McCall (\$600); le 15 août, à Montréal également, chez M. John J. McConnell (\$1,000); à Outremont, le 19 septembre, chez M. William Cook (\$3,300); le 19 également, toujours à Outremont, chez M. B. A. Usheroff (\$2,000); le 29 juin, à Westmount, chez Mme H. B. Norris (\$5,000); le 13 octobre, à Westmount également, chez M. Timmins (\$88,500).

Le juge en chef Archambault prononcera sa sentence le 9 décembre prochain.

Nesbitt est âgé de 30 ans, et il n'a pas d'adresse connue.

Les accusations auraient été portées à la suite des révélations faites par Dennis.

On craint la mort de plusieurs personnes, mais les détails nous sont parvenus jusqu'à maintenant, c'est que l'appareil appartenait à la "Royal Dutch Shell Oil Company".

Dix blessés au Manitoba
Rivers, Man., 2 (C.P.) — Un aéro-glisser de l'armée s'est écrasé hier à Rivers, au moment où il s'apprêtait à atterrir. Ses dix occupants ont été blessés; trois d'entre eux, grièvement.

Rivers est à environ 150 milles à l'ouest de Winnipeg. Il s'y trouve un centre d'entraînement aérien servant conjointement au personnel des trois forces armées canadiennes. L'aéro-glisser transportait un aviateur et dix soldats au moment de l'accident.

On attribue ce dernier au mauvais fonctionnement du mécanisme qui sert à ralentir la course de l'appareil quand celui-ci doit se poser sur le sol. Toutefois, une enquête va déterminer officiellement les causes de l'accident.

Le Sénat a adopté, hier, plusieurs lois dont celle sur le logement

Ottawa, 2 (D.N.C.) — La collaboration fédérale provinciale dans le domaine de la construction d'habitations est l'une des meilleures réalisations qu'on ait vues pour l'amélioration des conditions de vie du peuple canadien.

Telle est des moins l'opinion de l'hon. Norman Lambert, libéral d'Ottawa, qui a fait adopter hier, au Sénat, le projet de loi sur le logement, modification de la loi nationale sur l'habitation.

Ce bill, ainsi que plusieurs autres, a franchi les dernières étapes de la procédure à la Chambre haute.

Le projet de loi sur le logement a ainsi reçu ses deuxième et troisième lectures hier, de même que le bill sur l'indemnisation des employés de l'Etat, ainsi que celui qui modifie la loi sur la Gendarmerie royale.

Trois projets de loi qui avaient déjà subi leur seconde lecture ont été rapportés de comités et ont reçu l'approbation finale du Sénat. C'est la loi concernant le projet de route transcanadienne, le bill autorisant le gouvernement fédéral à contribuer au prolongement d'un chemin de fer qui appartient au gouvernement provincial de la Colombie britannique, et celui qui modifie la loi des enquêtes sur les coalitions.

A part toutes ces mesures, deux autres projets de loi ont été reçus des Communes et admis en première lecture. C'est le bill modi-

fiant la loi sur la Banque d'expansion industrielle, et celui qui augmente le traitement des juges de la Cour suprême et autorise le paiement de salaires aux nouveaux juges de cette Cour.

Le Sénat a en outre approuvé en seconde lecture un projet de loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines, et la déferé à un de ses comités pour en faire examiner les clauses.

Le débat sur la loi sur le logement a amené le sénateur Lambert à se réjouir de l'esprit de collaboration auquel en sont arrivées, dans ce domaine, les autorités fédérales et provinciales. Il constate que la situation qui existe depuis plusieurs années à ouvert les yeux de tous sur la nécessité, pour l'Etat, d'accentuer son aide à la construction d'habitations. Et cette aide ne peut être efficace, à son avis, qu'avec le concours des provinces.

Il est convaincu que, depuis cinq ans qu'elle existe, la loi nationale sur l'habitation a produit d'excellents résultats et que les modifications qu'on y apporte cette année la rendront plus efficace encore.

Elections chez les Grecs en février

Loi martiale et couvre-feu abolis
Athènes, 2 (Reuter). — Le gouvernement de Grèce vient de lever, au moins dans la région d'Athènes, la capitale, le couvre-feu et la loi martiale qu'il avait imposés à tout le pays en octobre 1948. C'est là un premier signe que la contrée revient vraiment à son état normal, après l'annonce par les généraux communistes le mois dernier qu'ils renoncent à une plus longue résistance armée. Le cabinet hellénique fait en même temps savoir que les élections générales auront lieu en février prochain, les premières depuis le début de la guerre civile grecque en 1946.

Le Sénat a en outre approuvé en seconde lecture un projet de loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines, et la déferé à un de ses comités pour en faire examiner les clauses.

Le débat sur la loi sur le logement a amené le sénateur Lambert à se réjouir de l'esprit de collaboration auquel en sont arrivées, dans ce domaine, les autorités fédérales et provinciales. Il constate que la situation qui existe depuis plusieurs années à ouvert les yeux de tous sur la nécessité, pour l'Etat, d'accentuer son aide à la construction d'habitations. Et cette aide ne peut être efficace, à son avis, qu'avec le concours des provinces.

Il est convaincu que, depuis cinq ans qu'elle existe, la loi nationale sur l'habitation a produit d'excellents résultats et que les modifications qu'on y apporte cette année la rendront plus efficace encore.

Pour sa part, l'hon. John T. Haig, leader de l'opposition au Sénat, s'est réjoui de constater que le bill soumis cette année apporte quelque secours à ceux qui n'ont pas les moyens de devenir propriétaires de leur propre maison.

Le projet de loi sur le logement a ainsi reçu ses deuxième et troisième lectures hier, de même que le bill sur l'indemnisation des employés de l'Etat, ainsi que celui qui modifie la loi sur la Gendarmerie royale.

Trois projets de loi qui avaient déjà subi leur seconde lecture ont été rapportés de comités et ont reçu l'approbation finale du Sénat. C'est la loi concernant le projet de route transcanadienne, le bill autorisant le gouvernement fédéral à contribuer au prolongement d'un chemin de fer qui appartient au gouvernement provincial de la Colombie britannique, et celui qui modifie la loi des enquêtes sur les coalitions.

A part toutes ces mesures, deux autres projets de loi ont été reçus des Communes et admis en première lecture. C'est le bill modi-

fiant la loi sur la Banque d'expansion industrielle, et celui qui augmente le traitement des juges de la Cour suprême et autorise le paiement de salaires aux nouveaux juges de cette Cour.

Le Sénat a en outre approuvé en seconde lecture un projet de loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines, et la déferé à un de ses comités pour en faire examiner les clauses.

Le port de Montréal

La saison maritime a été plus active cette année qu'en 1948

La saison maritime n'est pas encore terminée et déjà le nombre des vaisseaux et le poids des cargaisons arrivés cette année au port dépassent ceux de l'année dernière.

Et la saison est loin d'être terminée: touchez-en un mot aux débardeurs. Ils font des journées extraordinaires, ces temps-ci, à charger et à décharger les derniers vaisseaux de l'année. On est à peu près sûr que le fleuve sera libre jusqu'au 8 décembre; après cette date, la gelée peut nous tomber dessus... et sans avis de huit jours! On se hâte, aussi.

D'après le bureau du maître de port, il est arrivé 1,004 vaisseaux dans notre port cette année, et 3,966,794 tonnes de cargaison. C'est déjà une augmentation substantielle sur les 915 vaisseaux et les 3,690,181 tonnes de cargaison de l'année dernière. Et cette marge va certainement augmenter d'ici la fermeture du port.

Le blé
Les exportateurs de blé disent pour leur part que cette année a été une des meilleures jamais vues. Et il reste encore près d'un demi-million de boisseaux de grain à embarquer...

Aux chantiers maritimes de la Vickers, on se hâte de mettre la dernière main à deux nouveaux vaisseaux destinés à l'Amérique du Sud. Il faut qu'ils puissent quitter le port avant la fermeture de la navigation.

Au hangar no 5, les débardeurs sont occupés à décharger le frégate "Tidholm" (de la Swedish American Line), qui apporte au pays une forte cargaison d'oranges, de tangerines et de pamplemousses mexicains. C'est la première fois qu'une si forte quantité de ces fruits est envoyée par mer.

En certains endroits, le calme de l'hiver est déjà instauré. Au quai Victoria, par exemple, d'où partait régulièrement les vaisseaux de passagers de la Canada Steamships Line. Ces vaisseaux sont maintenant rendus à Sorel, où ils doivent hiverner.

Et puis on attend avec un peu d'inquiétude l'annonce de l'hiver. Le signal viendra, comme d'habitude, de Winnipeg. Il ne restera plus alors dans le port que les vingt frégates des lacs qui doivent y être réparés.

M. Léonard Lauzon est devenu hier le nouveau président du club Richelieu

M. Léonard Lauzon, président de "Lauzon Drive Yourself", a été élu président du club Richelieu, Montréal, lors des élections annuelles qui avaient lieu hier midi.

Au cours d'une brève allocution, il s'est dit confiant que l'année 1950 réservera au club des jours de gloire et de prospérité, grâce, dit-il, au travail de ses collègues sur qui il se propose de confier une bonne part des responsabilités.

Cinq membres de l'ancien bureau de direction ont donné leur démission. Ce sont MM. Trefflé Bouchard, Léo Davignon, Émile Boucher, Roland Beaudin et Louis Lévesque.

Le nouveau bureau de direction a été élu par acclamation, puisqu'on n'avait opposé aucune candidature à celles des personnes que les membres du conseil avaient choisies. Les nouveaux directeurs se sont immédiatement retirés et ont élu eux-mêmes M. Lauzon et les autres dignitaires du club.

"Notons qu'au début de la séance, M. Lucien Bélair avait annoncé la fondation à Campbellton, N.B., du 30e club Richelieu. L'inauguration aura lieu le 8 décembre prochain.

A noter que le travail accompli par ce dernier durant son terme d'office a été souligné publiquement hier, par M. A.-J. Dugal au nom des membres se sont joints pour adopter un vote unanime de remerciements.

Cinq membres de l'ancien bureau de direction ont donné leur démission. Ce sont MM. Trefflé Bouchard, Léo Davignon, Émile Boucher, Roland Beaudin et Louis Lévesque.

Le nouveau bureau de direction a été élu par acclamation, puisqu'on n'avait opposé aucune candidature à celles des personnes que les membres du conseil avaient choisies. Les nouveaux directeurs se sont immédiatement retirés et ont élu eux-mêmes M. Lauzon et les autres dignitaires du club.

"Notons qu'au début de la séance, M. Lucien Bélair avait annoncé la fondation à Campbellton, N.B., du 30e club Richelieu. L'inauguration aura lieu le 8 décembre prochain.

A noter que le travail accompli par ce dernier durant son terme d'office a été souligné publiquement hier, par M. A.-J. Dugal au nom des membres se sont joints pour adopter un vote unanime de remerciements.

Cinq membres de l'ancien bureau de direction ont donné leur démission. Ce sont MM. Trefflé Bouchard, Léo Davignon, Émile Boucher, Roland Beaudin et Louis Lévesque.

Que sont les récents amendements à la constitution canadienne ?
"Une aubaine splendide pour Québec"
Me Edouard RINFRET, ministre à Ottawa
"La pire menace de notre histoire"
Me Antoine RIVARD, ministre à Québec
Qu'en est-il au juste ?
LISEZ :
La Confédération : Pacte ou Loi ?
par Richard ARES, S.J.
25c l'exemplaire \$2.75 la douzaine \$20.00 le cent
Editions de l'Action Nationale
422 est, rue Notre-Dame — MARquette 2837

Cadeaux utiles pour hommes
Équipement pour chasseurs, pêcheurs, etc.
Couvertures pour autos, bottes de mouton, etc.
Vêtements pour tous sportifs.
631 Notre-Dame ouest J.L. Vanasse ENRG. en 1919

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides
● Vivrez somptueusement meublé de divans et de fauteuils de luxe.
● Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.
● Chambres confortables et bien meublées.
CLIENTELE CHRETIENNE ET CHOISIE.
L'endroit idéal pour congrès, conventum, repas et vacances d'été.
Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.
L'HOTEL CHEZ MAURICE
Docteur Maurice FOISY, président.
Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada
Téléphone : Ste-Agathe, 326

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 439-440 et 441-442 par l'imprimerie populaire compo-
guie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant: Gérard Pilon.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily
Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les
dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les
informations fournies que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir"
sont également réservés.

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$6.00, Mont-
réal et banlieue, \$11.00; États-Unis et Empire britannique, \$10.00; Union postale, \$12.00. EDITION DU SAMEDI
(un an): Canada, \$3.00; États-Unis et Union postale, \$4.00. Les abonnements sont payables d'avance par man-
dat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes Ottawa.

Téléphone: BELair 3361*

VENDREDI, 2 DECEMBRE 1949

Nous ne souscrirons pas à notre propre déchéance

Quand on lit la brochure du Père Richard Arès, s.j., sur *La Confédération: Pacte ou loi?* (1), on s'étonne de la légèreté avec laquelle le Parlement a esquivé la question. On ne comprend plus comment il se fait qu'un grand avocat, M. Louis Saint-Laurent, l'ait négligemment écartée du bout de son

Le P. Arès, dont M. Omer Héroux montrait lundi la lucidité et l'objectivité, nous conduit calmement à travers le dédale des

gement avec les provinces, nous devons continuer de nous rendre à Westminster pour obtenir la permission d'amender l'Acte de l'Amérique du Nord.

La marge d'indépendance n'existera que pour les sujets "exclusivement fédéraux", marge étroite d'après M. Saint-Laurent lui-même.

Donc c'est un tout petit pas vers la souveraineté canadienne. Mais c'est un grand pas vers la centralisation.

LETTRE D'OTTAWA

M. Raymond Bruneau célèbre sa victoire à Hawkesbury

M. Lionel Chevrier lui accorde une indulgence partielle

Ottawa, 2. — M. Raymond Bruneau, député de Prescott, a célébré avant-hier soir sa victoire à Hawkesbury. Il serait plus exact de dire qu'il célébrait une double victoire — victoire électorale contre M. Elie-O. Bertrand, candidat officiel du parti, et victoire parlementaire contre le ministre de l'est ontarien, M. Lionel Chevrier, qui l'avait mis en pénitence en le forçant à siéger parmi les députés indépendants à la Chambre. La victoire électorale avait apparemment été plus facile que la victoire parlementaire et la célébration avait été retardée pendant cette période d'épreuve.

Fin du purgatoire

M. Bruneau est enfin confirmé en grâce dans le parti libéral et il

le trône libéral de Prescott. Il avait fait provision de ces diagrammes et les distribuait libéralement aux bons libéraux du comté. Il avait indiqué sur ces diagrammes la place qu'il occupait naguère à la Chambre en plein territoire rouge à droite, pas très loin des membres du cabinet. Et il avait indiqué d'un cercle bleu le siège occupé par M. Bruneau à gauche, dans le "no man's land" des indépendants. C'était un moyen graphique de démontrer aux électeurs de Prescott, au moins aux électeurs libéraux, l'erreur incommensurable qu'ils avaient commise en préférant M. Bruneau à M. Bertrand.

M. Bertrand se voit maintenant dépouillé de son arme la plus meurtrière contre son adversaire victorieux. Le diagramme de la

De la charité à la coopération

Dimanche dernier, le 27 novembre, l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins célébrait avec éclat son vingt-cinquième anniversaire de fondation.

A cette occasion, M. l'abbé Philémon Desmarchais, aumônier-propagandiste de l'Union, prononçait à Notre-Dame le sermon de circonstance. En voici le texte.

Caritas enim Christi urget nos — La charité du Christ nous enflamme.

Il ép. aux Corinthiens, C. V., Ver 14.

Nous sommes réunis, ce matin, pour commémorer le 25 anniversaire de fondation de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires. Ce 25e anniversaire est bien touchant: partout on parle de coopération et on n'y parvient guère, partout on parle de paix, fruit de la coopération, et partout on fabrique des engins de guerre et de destruction, les peuples se réunissent en conférences pour mieux se combattre, nous nous comprenons mal, incompréhensions, des menaces et des rancunes.

Commémorer 25 ans de coopé-

leur voisin, dans un siècle d'égoïsme et d'individualisme exagéré, fêter un quart de siècle de coopérations de milliers de personnes, de tous les âges, de toutes les professions, de toutes les fortunes, qui se sont considérés comme frères, s'entraînant mutuellement à gagner leur vie par les facilités de l'épargne et du crédit, c'est quelque chose d'extraordinaire, c'est un fait qui demande des explications.

Parmi les admirables épîtres de saint Paul, celles adressées aux fidèles de Corinthe attirent en ce moment notre attention. Après avoir donné les caractéristiques et la primauté de la vertu de Charité, l'apôtre enjoint ses militants, ses fidèles de posséder à un haut point cette vertu. Cette vertu de Charité constatée par l'apôtre des gentils, dans sa 12ème lettre, au sein de ses fidèles de Corinthe, nous pouvons la constater au sein des officiels, administrateurs, sociétaires des 191 caisses populaires qui forment l'Union de Montréal. Voilà, M.C.F. l'explication de notre fait parce que la charité du Christ nous enflamme. *Charitas*

Par la Charité du Christ, nous sommes les amis de Dieu; par la Charité du Christ nous coopérons

1

Sans la charité...

Dans la première épître aux Corinthiens, nous lisons: "Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai point la charité, je ne suis qu'un airain sonnant et qu'une cymbale retentissante. Et quand j'aurais distribué tout mon bien pour nourrir les pauvres et que j'aurais livré mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne me sert de rien." La charité donc est au-dessus de tous les dons: la perfection de la parole, la perfection des oeuvres.

Nous savons tous en quel honneur était tenu chez les Grecs l'art de bien dire. Les lettres, l'éloquence jouaient un rôle considérable dans la vie publique et les Hellènes se montraient fiers de leurs grands poètes, de leurs grands écrivains, de leurs grands orateurs. Saint Paul leur dit: tout cela, sans la charité, n'est qu'un airain sonnant ou qu'une cymbale retentissante.

propos d'hommes qui se montrent indifférents à l'égard de Dieu ou qui nourrissent des sentiments incompatibles avec la charité: "

LES EXPOSITIONS

Un agréable amateur de dessin et de sculpture

Jean-Paul Guay à la "Boutique"

Une exposition de sculpture est à Montréal chose rare. Encore plus rare est-il d'en voir deux tenues durant la même semaine. La seconde que nous ayons visitée ces jours-ci, à la Boutique, 5528, chemin de la Côte des Neiges, où elle est en montre jusqu'au 8, est celle des œuvres de Jean-Paul Guay, de Québec. Au fait, il ne présente pas seulement des plaques et terres cuites mais aussi une large variété de travaux picturaux en deux dimensions seulement, nous voulons dire de peintures et dessins.

La variété, dans les matériaux comme dans les tendances, est nettement la marque de cette exposition. Sur toile ou papier, Guay s'essaie aussi bien à l'huile qu'à la gouache, à la plume, au crayon gras, même à la sanguine, sans parler de cet emploi conjoint de l'encre et de la craie de couleur auquel déjà avait recouru Gérard Morisset dans une exposition précédente, aux Amis de l'Art.

En sculpture, il aligne des plaques, une demi-douzaine de terres cuites et un bois polychrome, en façon de totem, œuvre de ses quinze ans. C'était avant la guerre, quand Henry Moore n'avait pas encore ébranlé les dernières colonnes du temple et que les sculpteurs demeuraient uniment représentatifs.

L'artiste se permet toutefois ici moins d'audace que de brutalité. Sa "femme accroupie" est, en somme, sa meilleure œuvre, un plateau de cette année aux formes amples mais adoucies qui montre un certain mouvement. Notre regret est que le sculpteur n'ait pas plus souvent varié les postures; comment déceler entre tant de figures assises? Aussi qu'il ait conservé à ses œuvres, toutes de petites dimensions, un extérieur inutilement rugueux par la marque apparente du coup de pinceau.

Toutefois sous les auspices de la Société VLM, les célèbres Compagnons de la chanson poursuivent avec un éclatant succès leur visite des différents centres de la province.

À Québec, où ils ont fait trois belles comètes au Palais Montcalm, ils retourneront mardi, le 13 décembre. Leur itinéraire pour le mois de décembre comporte, entre autres endroits, les suivants: Ottawa, le 10 décembre; Saint-Laurent, le 9 décembre; Québec, le 13 décembre et Trois-Rivières, le 14 décembre.

Aux endroits où les Compagnons

Au fait, dans la sculpture, il ne s'agit pas seulement d'exprimer notre vision d'un objet en trois dimensions; il reste encore à suggérer d'autres caractéristiques de l'objet par un polissage, une patine qui fassent oublier quelque peu la nature de la pierre, du bois ou du plâtre ayant servi de matériau.

Sur les surfaces planes, Guay demeure maître de son dessin. Tous ses fusains et ses dessins à la plume nous ont paru excellents à cet égard mais peut-être moins encore que sa sanguine, une étude de nu comme presque toutes les œuvres présentées dans cette section. Il y a là une belle vigueur, l'exercice pour le sculpteur de rendre des volumes et des masses à fort bien servi à l'artiste dans ses fusains. La vie et la lumière en sont frappantes. Le coup de main n'est pas moins agréable, d'une tout autre manière, dans cet essai à l'encre et craie de couleur, "Jardin primitif". Mais Guay semble décidément moins à l'aise avec l'huile ou la gouache. C'est qu'il lui le problème de la lumière à rendre, de la suggestion à inclure se pose d'une façon encore plus instante que pour la sculpture qui se suffit presque uniquement de sa forme soigneusement délimitée.

Nous aurions tort au fond de trop chicaner un amateur des belles formes qui s'essaie à les rendre sur un ou plusieurs plans dans un climat plutôt défavorable. L'artiste nous a confié en effet que les expositions sont choses rares à Québec, sa ville natale, où elles ne disposent guère que du foyer du théâtre municipal. Il est toutefois notable — et étrange — que les sculpteurs soient là-bas presque aussi nombreux, c'est-à-dire très peu, que les peintres.

Jean-Paul Guay, qui songe, entre parenthèses, à s'établir ici, fait sûrement bonne figure dans l'ensemble québécois.

Adrien ROBITAILLE

Les Compagnons de la Chanson et VLM visitent les grands centres de la province

Toutefois sous les auspices de la Société VLM, les célèbres Compagnons de la chanson poursuivent avec un éclatant succès leur visite des différents centres de la province.

À Québec, où ils ont fait trois belles comètes au Palais Montcalm, ils retourneront mardi, le 13 décembre. Leur itinéraire pour le mois de décembre comporte, entre autres endroits, les suivants: Ottawa, le 10 décembre; Saint-Laurent, le 9 décembre; Québec, le 13 décembre et Trois-Rivières, le 14 décembre.

Aux endroits où les Compagnons

Gazette artistique

Horaires des cinémas

CINEMA DE PARIS:
"Fabiola" 11 h., 2 h., 5 h., 8 h., 10 h., 11 h. 30.
SAINT-DENIS:
"The Doctor and the Girl" 11 h., 4 h., 7 h., 9 h., 11 h. 30.
"Compagnons de la Chanson" 2 h., 5 h., 8 h., 11 h. 30.

CHAMPLAIN:
"La Fière Tzigane" 12 h., 2 h., 5 h., 8 h., 10 h., 11 h. 30.
ELECTRA:
"Vous ne l'emporterez pas avec vous" 12 h., 2 h., 5 h., 8 h., 10 h., 11 h. 30.

PALACE:
"The Doctor and the Girl" 10 h., 12 h., 2 h., 5 h., 8 h., 10 h., 11 h. 30.
LOEW'S:
"On You Beautiful Doll" 10 h., 12 h., 2 h., 5 h., 8 h., 10 h., 11 h. 30.

CAPITOL:
"Pinkie" 10 h., 12 h., 2 h., 5 h., 8 h., 10 h., 11 h. 30.
PRINCESS:
"She Wore a Yellow Ribbon" 10 h., 12 h., 2 h., 5 h., 8 h., 10 h., 11 h. 30.

IMPERIAL:
"Arctic Fury" 11 h., 13 h., 15 h., 17 h., 19 h., 21 h., 23 h., 25 h., 27 h., 29 h., 31 h., 33 h., 35 h., 37 h., 39 h., 41 h., 43 h., 45 h., 47 h., 49 h., 51 h., 53 h., 55 h., 57 h., 59 h., 61 h., 63 h., 65 h., 67 h., 69 h., 71 h., 73 h., 75 h., 77 h., 79 h., 81 h., 83 h., 85 h., 87 h., 89 h., 91 h., 93 h., 95 h., 97 h., 99 h., 101 h., 103 h., 105 h., 107 h., 109 h., 111 h., 113 h., 115 h., 117 h., 119 h., 121 h., 123 h., 125 h., 127 h., 129 h., 131 h., 133 h., 135 h., 137 h., 139 h., 141 h., 143 h., 145 h., 147 h., 149 h., 151 h., 153 h., 155 h., 157 h., 159 h., 161 h., 163 h., 165 h., 167 h., 169 h., 171 h., 173 h., 175 h., 177 h., 179 h., 181 h., 183 h., 185 h., 187 h., 189 h., 191 h., 193 h., 195 h., 197 h., 199 h., 201 h., 203 h., 205 h., 207 h., 209 h., 211 h., 213 h., 215 h., 217 h., 219 h., 221 h., 223 h., 225 h., 227 h., 229 h., 231 h., 233 h., 235 h., 237 h., 239 h., 241 h., 243 h., 245 h., 247 h., 249 h., 251 h., 253 h., 255 h., 257 h., 259 h., 261 h., 263 h., 265 h., 267 h., 269 h., 271 h., 273 h., 275 h., 277 h., 279 h., 281 h., 283 h., 285 h., 287 h., 289 h., 291 h., 293 h., 295 h., 297 h., 299 h., 301 h., 303 h., 305 h., 307 h., 309 h., 311 h., 313 h., 315 h., 317 h., 319 h., 321 h., 323 h., 325 h., 327 h., 329 h., 331 h., 333 h., 335 h., 337 h., 339 h., 341 h., 343 h., 345 h., 347 h., 349 h., 351 h., 353 h., 355 h., 357 h., 359 h., 361 h., 363 h., 365 h., 367 h., 369 h., 371 h., 373 h., 375 h., 377 h., 379 h., 381 h., 383 h., 385 h., 387 h., 389 h., 391 h., 393 h., 395 h., 397 h., 399 h., 401 h., 403 h., 405 h., 407 h., 409 h., 411 h., 413 h., 415 h., 417 h., 419 h., 421 h., 423 h., 425 h., 427 h., 429 h., 431 h., 433 h., 435 h., 437 h., 439 h., 441 h., 443 h., 445 h., 447 h., 449 h., 451 h., 453 h., 455 h., 457 h., 459 h., 461 h., 463 h., 465 h., 467 h., 469 h., 471 h., 473 h., 475 h., 477 h., 479 h., 481 h., 483 h., 485 h., 487 h., 489 h., 491 h., 493 h., 495 h., 497 h., 499 h., 501 h., 503 h., 505 h., 507 h., 509 h., 511 h., 513 h., 515 h., 517 h., 519 h., 521 h., 523 h., 525 h., 527 h., 529 h., 531 h., 533 h., 535 h., 537 h., 539 h., 541 h., 543 h., 545 h., 547 h., 549 h., 551 h., 553 h., 555 h., 557 h., 559 h., 561 h., 563 h., 565 h., 567 h., 569 h., 571 h., 573 h., 575 h., 577 h., 579 h., 581 h., 583 h., 585 h., 587 h., 589 h., 591 h., 593 h., 595 h., 597 h., 599 h., 601 h., 603 h., 605 h., 607 h., 609 h., 611 h., 613 h., 615 h., 617 h., 619 h., 621 h., 623 h., 625 h., 627 h., 629 h., 631 h., 633 h., 635 h., 637 h., 639 h., 641 h., 643 h., 645 h., 647 h., 649 h., 651 h., 653 h., 655 h., 657 h., 659 h., 661 h., 663 h., 665 h., 667 h., 669 h., 671 h., 673 h., 675 h., 677 h., 679 h., 681 h., 683 h., 685 h., 687 h., 689 h., 691 h., 693 h., 695 h., 697 h., 699 h., 701 h., 703 h., 705 h., 707 h., 709 h., 711 h., 713 h., 715 h., 717 h., 719 h., 721 h., 723 h., 725 h., 727 h., 729 h., 731 h., 733 h., 735 h., 737 h., 739 h., 741 h., 743 h., 745 h., 747 h., 749 h., 751 h., 753 h., 755 h., 757 h., 759 h., 761 h., 763 h., 765 h., 767 h., 769 h., 771 h., 773 h., 775 h., 777 h., 779 h., 781 h., 783 h., 785 h., 787 h., 789 h., 791 h., 793 h., 795 h., 797 h., 799 h., 801 h., 803 h., 805 h., 807 h., 809 h., 811 h., 813 h., 815 h., 817 h., 819 h., 821 h., 823 h., 825 h., 827 h., 829 h., 831 h., 833 h., 835 h., 837 h., 839 h., 841 h., 843 h., 845 h., 847 h., 849 h., 851 h., 853 h., 855 h., 857 h., 859 h., 861 h., 863 h., 865 h., 867 h., 869 h., 871 h., 873 h., 875 h., 877 h., 879 h., 881 h., 883 h., 885 h., 887 h., 889 h., 891 h., 893 h., 895 h., 897 h., 899 h., 901 h., 903 h., 905 h., 907 h., 909 h., 911 h., 913 h., 915 h., 917 h., 919 h., 921 h., 923 h., 925 h., 927 h., 929 h., 931 h., 933 h., 935 h., 937 h., 939 h., 941 h., 943 h., 945 h., 947 h., 949 h., 951 h., 953 h., 955 h., 957 h., 959 h., 961 h., 963 h., 965 h., 967 h., 969 h., 971 h., 973 h., 975 h., 977 h., 979 h., 981 h., 983 h., 985 h., 987 h., 989 h., 991 h., 993 h., 995 h., 997 h., 999 h., 1001 h., 1003 h., 1005 h., 1007 h., 1009 h., 1011 h., 1013 h., 1015 h., 1017 h., 1019 h., 1021 h., 1023 h., 1025 h., 1027 h., 1029 h., 1031 h., 1033 h., 1035 h., 1037 h., 1039 h., 1041 h., 1043 h., 1045 h., 1047 h., 1049 h., 1051 h., 1053 h., 1055 h., 1057 h., 1059 h., 1061 h., 1063 h., 1065 h., 1067 h., 1069 h., 1071 h., 1073 h., 1075 h., 1077 h., 1079 h., 1081 h., 1083 h., 1085 h., 1087 h., 1089 h., 1091 h., 1093 h., 1095 h., 1097 h., 1099 h., 1101 h., 1103 h., 1105 h., 1107 h., 1109 h., 1111 h., 1113 h., 1115 h., 1117 h., 1119 h., 1121 h., 1123 h., 1125 h., 1127 h., 1129 h., 1131 h., 1133 h., 1135 h., 1137 h., 1139 h., 1141 h., 1143 h., 1145 h., 1147 h., 1149 h., 1151 h., 1153 h., 1155 h., 1157 h., 1159 h., 1161 h., 1163 h., 1165 h., 1167 h., 1169 h., 1171 h., 1173 h., 1175 h., 1177 h., 1179 h., 1181 h., 1183 h., 1185 h., 1187 h., 1189 h., 1191 h., 1193 h., 1195 h., 1197 h., 1199 h., 1201 h., 1203 h., 1205 h., 1207 h., 1209 h., 1211 h., 1213 h., 1215 h., 1217 h., 1219 h., 1221 h., 1223 h., 1225 h., 1227 h., 1229 h., 1231 h., 1233 h., 1235 h., 1237 h., 1239 h., 1241 h., 1243 h., 1245 h., 1247 h., 1249 h., 1251 h., 1253 h., 1255 h., 1257 h., 1259 h., 1261 h., 1263 h., 1265 h., 1267 h., 1269 h., 1271 h., 1273 h., 1275 h., 1277 h., 1279 h., 1281 h., 1283 h., 1285 h., 1287 h., 1289 h., 1291 h., 1293 h., 1295 h., 1297 h., 1299 h., 1301 h., 1303 h., 1305 h., 1307 h., 1309 h., 1311 h., 1313 h., 1315 h., 1317 h., 1319 h., 1321 h., 1323 h., 1325 h., 1327 h., 1329 h., 1331 h., 1333 h., 1335 h., 1337 h., 1339 h., 1341 h., 1343 h., 1345 h., 1347 h., 1349 h., 1351 h., 1353 h., 1355 h., 1357 h., 1359 h., 1361 h., 1363 h., 1365 h., 1367 h., 1369 h., 1371 h., 1373 h., 1375 h., 1377 h., 1379 h., 1381 h., 1383 h., 1385 h., 1387 h., 1389 h., 1391 h., 1393 h., 1395 h., 1397 h., 1399 h., 1401 h., 1403 h., 1405 h., 1407 h., 1409 h., 1411 h., 1413 h., 1415 h., 1417 h., 1419 h., 1421 h., 1423 h., 1425 h., 1427 h., 1429 h., 1431 h., 1433 h., 1435 h., 1437 h., 1439 h., 1441 h., 1443 h., 1445 h., 1447 h., 1449 h., 1451 h., 1453 h., 1455 h., 1457 h., 1459 h., 1461 h., 1463 h., 1465 h., 1467 h., 1469 h., 1471 h., 1473 h., 1475 h., 1477 h., 1479 h., 1481 h., 1483 h., 1485 h., 1487 h., 1489 h., 1491 h., 1493 h., 1495 h., 1497 h., 1499 h., 1501 h., 1503 h., 1505 h., 1507 h., 1509 h., 1511 h., 1513 h., 1515 h., 1517 h., 1519 h., 1521 h., 1523 h., 1525 h., 1527 h., 1529 h., 1531 h., 1533 h., 1535 h., 1537 h., 1539 h., 1541 h., 1543 h., 1545 h., 1547 h., 1549 h., 1551 h., 1553 h., 1555 h., 1557 h., 1559 h., 1561 h., 1563 h., 1565 h., 1567 h., 1569 h., 1571 h., 1573 h., 1575 h., 1577 h., 1579 h., 1581 h., 1583 h., 1585 h., 1587 h., 1589 h., 1591 h., 1593 h., 1595 h., 1597 h., 1599 h., 1601 h., 1603 h., 1605 h., 1607 h., 1609 h., 1611 h., 1613 h., 1615 h., 1617 h., 1619 h., 1621 h., 1623 h., 1625 h., 1627 h., 1629 h., 1631 h., 1633 h., 1635 h., 1637 h., 1639 h., 1641 h., 1643 h., 1645 h., 1647 h., 1649 h., 1651 h., 1653 h., 1655 h., 1657 h., 1659 h., 1661 h., 1663 h., 1665 h., 1667 h., 1669 h., 1671 h., 1673 h., 1675 h., 1677 h., 1679 h., 1681 h., 1683 h., 1685 h., 1687 h., 1689 h., 1691 h., 1693 h., 1695 h., 1697 h., 1699 h., 1701 h., 1703 h., 1705 h., 1707 h., 1709 h., 1711 h., 1713 h., 1715 h., 1717 h., 1719 h., 1721 h., 1723 h., 1725 h., 1727 h., 1729 h., 1731 h., 1733 h., 1735 h., 1737 h., 1739 h., 1741 h., 1743 h., 1745 h., 1747 h., 1749 h., 1751 h., 1753 h., 1755 h., 1757 h., 1759 h., 1761 h., 1763 h., 1765 h., 1767 h., 1769 h., 1771 h., 1773 h., 1775 h., 1777 h., 1779 h., 1781 h., 1783 h., 1785 h., 1787 h., 1789 h., 1791 h., 1793 h., 1795 h., 1797 h., 1799 h., 1801 h., 1803 h., 1805 h., 1807 h., 1809 h., 1811 h., 1813 h., 1815 h., 1817 h., 1819 h., 1821 h., 1823 h., 1825 h., 1827 h., 1829 h., 1831 h., 1833 h., 1835 h., 1837 h., 1839 h., 1841 h., 1843 h., 1845 h., 1847 h., 1849 h., 1851 h., 1853 h., 1855 h., 1857 h., 1859 h., 1861 h., 1863 h., 1865 h., 1867 h., 1869 h., 1871 h., 1873 h., 1875 h., 1877 h., 1879 h., 1881 h., 1883 h., 1885 h., 1887 h., 1889 h., 1891 h., 1893 h., 1895 h., 1897 h., 1899 h., 1901 h., 1903 h., 1905 h., 1907 h., 1909 h., 1911 h., 1913 h., 1915 h., 1917 h., 1919 h., 1921 h., 1923 h., 1925 h., 1927 h., 1929 h., 1931 h., 1933 h., 1935 h., 1937 h., 1939 h., 1941 h., 1943 h., 1945 h., 1947 h., 1949 h., 1951 h., 1953 h., 1955 h., 1957 h., 1959 h., 1961 h., 1963 h., 1965 h., 1967 h., 1969 h., 1971 h., 1973 h., 1975 h., 1977 h., 1979 h., 1981 h., 1983 h., 1985 h., 1987 h., 1989 h., 1991 h., 1993 h., 1995 h., 1997 h., 1999 h., 2001 h., 2003 h., 2005 h., 2007 h., 2009 h., 2011 h., 2013 h., 2015 h., 2017 h., 2019 h., 2021 h., 2023 h., 2025 h., 2027 h., 2029 h., 2031 h., 2033 h., 2035 h., 2037 h., 2039 h., 2041 h., 2043 h., 2045 h., 2047 h., 2049 h., 2051 h., 2053 h., 2055 h., 2057 h., 2059 h., 2061 h., 2063 h., 2065 h., 2067 h., 2069 h., 2071 h., 2073 h., 2075 h., 2077 h., 2079 h., 2081 h., 2083 h., 2085 h., 2087 h., 2089 h., 2091 h., 2093 h., 2095 h., 2097 h., 2099 h., 2101 h., 2103 h., 2105 h., 2107 h., 2109 h., 2111 h., 2113 h., 2115 h., 2117 h., 2119 h., 2121 h., 2123 h., 2125 h., 2127 h., 2129 h., 2131 h., 2133 h., 2135 h., 2137 h., 2139 h., 2141 h., 2143 h., 2145 h., 2147 h., 2149 h., 2151 h., 2153 h., 2155 h., 2157 h., 2159 h., 2161 h., 2163 h., 2165 h., 2167 h., 2169 h., 2171 h., 2173 h., 2175 h., 2177 h., 2179 h., 2181 h., 2183 h., 2185 h., 2187 h., 2189 h., 2191 h., 2193 h., 2195 h., 2197 h., 2199 h., 2201 h., 2203 h., 2205 h., 2207 h., 2209 h., 2211 h., 2213 h., 2215 h., 2217 h., 2219 h., 2221 h., 2223 h., 2225 h., 2227 h., 2229 h., 2231 h., 2233 h., 2235 h., 2237 h., 2239 h., 2241 h., 2243 h., 2245 h., 2247 h., 2249 h., 2251 h., 2253 h., 2255 h., 2257 h., 2259 h., 2261 h., 2263 h., 2265 h., 2267 h., 2269 h., 2271 h., 2273 h., 2275 h., 2277 h., 2279 h., 2281 h., 2283 h., 2285 h., 2287 h., 2289 h., 2291 h., 2293 h., 2295 h., 2297 h., 2299 h., 2301 h., 2303 h., 2305 h., 2307 h., 2309 h., 2311 h., 2313 h., 2315 h., 2317 h., 2319 h., 2321 h., 2323 h., 2325 h., 2327 h., 2329 h., 2331 h., 2333 h., 2335 h., 2337 h., 2339 h., 2341 h., 2343 h., 2345 h., 2347 h., 2349 h., 2351 h., 2353 h., 2355 h., 2357 h., 2359 h., 2361 h., 2363 h., 2365 h., 2367 h., 2369 h., 2371 h., 2373 h., 2375 h., 2377 h., 2379 h., 2381 h., 2383 h., 2385 h., 2387 h., 2389 h., 2391 h., 2393 h., 2395 h., 2397 h., 2399 h., 2401 h., 2403 h., 2405 h., 2407 h., 2409 h., 2411 h., 2413 h., 2415 h., 2417 h., 2419 h., 2421 h., 2423 h., 2425 h., 2427 h., 2429 h., 2431 h., 2433 h., 2435 h., 2437 h., 2439 h., 2441 h., 2443 h., 2445 h., 2447 h., 2449 h., 2451 h., 2453 h., 2455 h., 2457 h., 2459 h., 2461 h., 2463 h., 2465 h., 2467 h., 2469 h., 2471 h., 2473 h., 2475 h., 2477 h., 2479 h., 2481 h., 2483 h., 2485 h., 2487 h., 2489 h., 2491 h., 2493 h., 2495 h., 2497 h., 2499 h., 2501 h., 2503 h., 2505 h., 2507 h., 2509 h., 2511 h., 2513 h., 2515 h., 2517 h., 2519 h., 2521 h., 2523 h., 2525 h., 2527 h., 2529 h., 2531 h., 2533 h., 2535 h., 2537 h., 2539 h., 2541 h., 2543 h., 2545 h., 2547 h., 2549 h., 2551 h., 2553 h., 2555 h., 2557 h., 2559 h., 2561 h., 2563 h., 2565 h., 2567 h., 2569 h., 2571 h., 2573 h., 2575 h., 2577 h., 2579 h., 2581 h., 2583 h., 2585 h., 2587 h., 2589 h., 2591 h., 2593 h., 2595 h., 2597 h., 2599 h., 2601 h., 2603 h., 2605 h., 2607 h., 2609 h., 2611 h., 2613 h., 2615 h., 2617 h., 2619 h., 2621 h., 2623 h., 2625 h., 2627 h., 2629 h., 2631 h., 2633 h., 2635 h., 2637 h., 2639 h., 2641 h., 2643 h., 2645 h., 2647 h., 2649 h., 2651 h., 2653 h., 2655 h., 2657 h., 2659 h., 2661 h., 2663 h., 2665 h., 2667 h., 2669 h., 2671 h., 2673 h., 2675 h., 2677 h., 2679 h., 2681 h., 2683 h., 2685 h., 2687 h., 2689 h., 2691 h., 2693 h., 2695 h., 2697 h., 2699 h., 2701 h., 2703 h., 2705 h., 2707 h., 2709 h., 2711 h., 2713 h., 2715 h., 2717 h., 2719 h., 2721 h., 2723 h., 2725 h., 2727 h., 2729 h., 2731 h., 2733 h., 2735 h., 2737 h., 2739 h., 2741 h., 2743 h., 2745 h., 2747 h., 2749 h., 2751 h., 2753 h., 2755 h., 2757 h., 2759 h., 2761 h., 2763 h., 2765 h., 2767 h., 2769 h., 2771 h., 2773 h., 2775 h., 2777 h., 2779 h., 2781 h., 2783 h., 2785 h., 2787 h., 2789 h., 2791 h., 2793 h., 2795 h., 2797 h., 2799 h., 2801 h., 2803 h., 2805 h., 2807 h., 2809 h., 2811 h., 2813 h., 2815 h., 2817 h., 2819 h., 2821 h., 2823 h., 2825 h., 2827 h., 2829 h., 2831 h., 2833 h., 2835 h., 2837 h., 2839 h., 2841 h., 2843 h., 2845 h., 2847 h., 2849 h., 2851 h., 2853 h., 2855 h., 2857 h., 2859 h., 2861 h., 2863 h., 2865 h., 2867 h., 2869 h., 2871 h., 2873 h., 2875 h., 2877 h., 2879 h., 2881 h., 2883 h., 2885 h., 2887 h., 2889 h., 2891 h., 2893 h., 2895 h., 2897 h., 2899 h., 2901 h., 2903 h., 2905 h., 2907 h., 2909 h., 2911 h., 2913 h., 2915 h., 2917 h., 2919 h., 2921 h., 2923 h., 2925 h., 2927 h., 2929 h., 2931 h., 2933 h., 2935 h., 2937 h., 2939 h., 2941 h., 2943 h., 2945 h., 2947 h., 2949 h., 2951 h., 2953 h., 2955 h., 2957 h., 2959 h., 2961 h., 2963 h., 2965 h., 2967 h., 2969 h., 2971 h., 2973 h., 2975 h., 2977 h., 2979 h., 2981 h., 2983 h., 2985 h., 2987 h., 2989 h., 2991 h., 2993 h., 2995 h., 2997 h., 2999 h., 3001 h., 3003

De la charité à la coopération

(suite de la page quatre)

vous les uns les autres," précepte affirmatif qui n'a pas uniquement pour but de nous interdire les actes nuisibles à nos frères, mais qui nous prescrit de les aimer, de leur vouloir et de leur faire du bien.

D'ailleurs le monde lui-même si aveugle et si léger ne se laisse point émouvoir par les dehors de la pitié, il juge de notre amour pour Dieu à notre amour pour nos frères et chaque jour la prophétie du Christ se réalise: "Tous reconnaîtreont que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres."

"La charité, dit saint Paul, est patiente: elle est douce et bien-faisante, la charité n'est point envieuse, elle n'est pas téméraire et précipitée, elle ne s'enfle pas d'orgueil. Elle n'est point ambitieuse, elle ne cherche pas ses propres intérêts, elle ne se pique point ni ne s'agrite; elle n'a point de mauvais soupçons. Elle ne se réjouit point de l'injustice; mais elle se réjouit de la vérité."

Que ce passage, mes chers frères, ressemble bien à ce que nous croyons dans la coopération. Notre devise "chacun pour tous, tous pour chacun" ne connaît pas l'intérêt personnel, la libre concurrence. Elle laisse à d'autres la loi du plus fort; elle laisse à d'autres l'histoire du loup et de l'agneau de la fable; elle laisse à d'autres cette lutte acharnée pour la vie. Non, elle préfère l'amour pour la vie, l'aide mutuelle, les services réciproques, la charité à l'égoïsme.

Elle respecte la personne humaine, qui n'est pas un instrument, un outil, une marchandise sur le marché du travail. Elle respecte l'homme, lui soumet le capital.

Les caisses populaires sont des associations de personnes travaillant d'un commun accord à stabiliser des capitaux et à les administrer de façon à ce que tous et chacun s'abreuvent à la source qu'ils ont eux-mêmes alimentée. Coopérer, c'est travailler avec quelqu'un et cesser de travailler contre quelqu'un. Coopérer, c'est de faire à 2, à 10, à 100 ce qu'on ne peut faire seul, en appliquant la loi simple de l'effort collectif... à qui rien ne résiste.

Coopérer, proclame un de nos évêques, c'est être unis comme les deux aiguilles d'une même horloge, sans nous inquiéter de savoir, qui sera la grande et qui la petite, qui marquera les heures et qui les minutes, car ce qui importe vraiment, c'est que tous ensemble nous marquions des heures pleines et saintes au cadran de la vie.

A Dieu est réservée la première part, ensuite à nous-mêmes et enfin à notre prochain. Personne ne conteste cet ordre; mais il ne s'arrête pas là. Quelqu'un signalait la bizarre conduite de ceux qui affectent à l'égard des étrangers un empressement, une amabilité de tous les instants et qui ne savent qu'être durs, impatients dans leur foyer, qui réservent toutes leurs bonnes grâces pour le dehors et toute leur mauvaise humeur pour le dedans, qui ménagent avec une infinie délicatesse leurs ennemis, mais qui traitent sans façon leurs proches et leurs amis. Etrange conception des devoirs et de l'ordre de la charité. A ce compte-là, il vaudrait mieux débarrasser de nos esprits le concept de la famille, du groupement paroissial, de la patrie, de la religion. Non, soyons fidèles à notre famille, à notre paroisse et ainsi nous serons fidèles à notre patrie, à notre religion.

III

D'abord mon prochain...

Le grand obstacle à vaincre chez nous, c'est l'esprit individualiste. L'esprit paroissial bien compris le combat; la caisse populaire complète l'organisme paroissial. L'esprit qui anime les caisses populaires est précisément un esprit de coopération, par définition. C'est donc un moyen efficace de vaincre l'individualisme ou l'égoïsme condamnés par Notre-Seigneur.

La Caisse populaire réalise dans l'âme de ses membres ce que prêche l'Evangile: l'amour du prochain. La Science de l'économie et la vertu de l'épargne s'apprennent à la caisse. Elle confirme et solidifie l'esprit paroissial en donnant des exemples tangibles de ce que peut faire la coopération, et par voie de conséquence, donne le coup de grâce aux brandons de discorde ou à l'esprit de clan qui parfois tentent de prendre racine dans une paroisse.

Loin des nébulosités d'un vague internationalisme d'importation la Caisse populaire soigne concrètement les petits bobos de son groupement paroissial, avec discrétion cependant, avec ménagements, en un mot avec charité chrétienne. Cet amour du prochain doit s'exercer d'abord auprès des membres de la cellule sociale à laquelle on appartient, c'est-à-dire la paroisse. Ainsi le veut le bon ordre, le bon sens et l'esprit évangélique. C'est ce qui explique la sollicitude aussi constante qu'éclairée que l'épiscopat n'a jamais ménagée à cette oeuvre économique-sociale. Oeuvre auxiliaire, me direz-vous, M. B. C. F. mais éminemment propre à renforcer chez les nôtres la stabilité économique et l'honnêteté aisée qui favorisent la pratique des vertus chrétiennes.

Que sera l'avenir de notre mouvement? Sans doute ce que la divine Providence voudra, mais n'est-il pas légitime d'espérer un brillant avenir à condition que nous continuions de pratiquer l'amour fraternel qui nous anime en ce beau jour de nos noces d'argent? Ces amours du prochain ne s'épanouira qu'en autant que la charité du Christ animera toutes nos actions. Augmentons notre amour pour le Bon Dieu et nous aurons en retour le don de sagesse qui nous permettra de bien diriger notre oeuvre sur cette terre, avant d'aller pratiquer au ciel un amour impérieux, grâce que je vous souhaite de tout mon cœur avec la bénédiction de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque.

Un citoyen de 98 ans meurt à Sherbrooke

Sherbrooke, 2. — M. Léandre Proulx, probablement doyen des citoyens de Sherbrooke, est décédé à l'hospice du Sacré-Coeur, à l'âge de 98 ans.

Ancien commerçant, M. Proulx chantait au lutrin de la cathédrale de Sherbrooke durant près de 70 ans. Il était né à Port de François Yamaska.

Jusqu'à il y a quelques années, on rencontrait encore sur la rue M. Léandre Proulx, homme d'une stature imposante avec une barbe blanche superbe; un accident ba-

nal, une chute sur la rue, déclencha une faiblesse qui devait lui faire garder la chambre par la suite.

Jusqu'à il y a un mois encore, M. Proulx exprimait l'espoir d'atteindre son centenaire de vie; cependant, depuis cette date, sa santé commença à décliner jusqu'à la mort, survenue hier.

Son épouse, née Olivier (Aurélienne), et ses quatre enfants, l'ont précédé dans la tombe.

M. Proulx avait été chanteur presque toute sa vie et il y a une douzaine d'années, avant que la vieillesse le gagne, il avait chanté sa soixantième messe de minuit à la cathédrale Saint-Michel.

2 ouvriers meurent aux Trois-Rivières

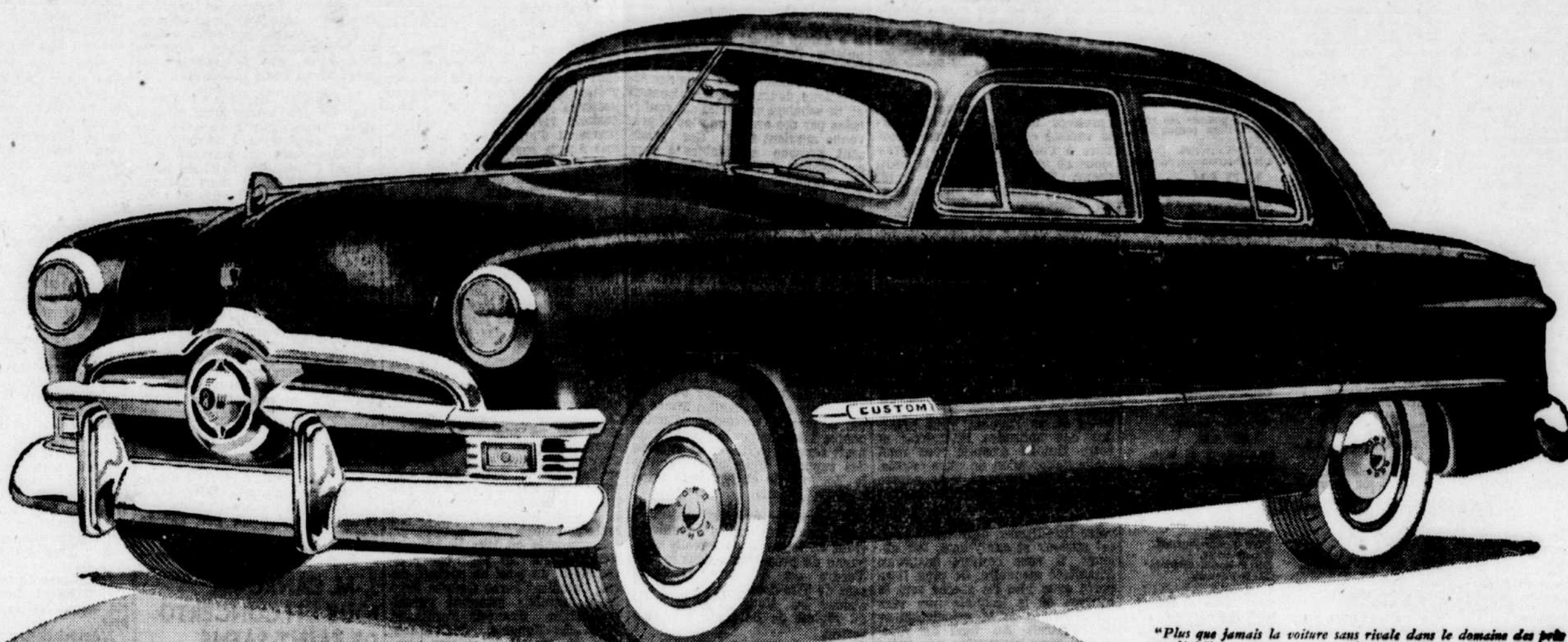
Trois-Rivières, 2. (D.N.C.) — Deux employés de la fonderie Trotter sont morts intoxiqués au monoxyde de carbone, mercredi, vers 5 heures, et un policier qui voulait leur porter secours est dans un état grave à l'hôpital St-

Joseph. Les deux morts sont MM. Alfred Gagnon, 40 ans, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, et Philippe Rousseau, 20 ans, de Saint-Casimir.

M. Gagnon était allé placer de la fonte dans un cubilot. Les gaz étaient si forts qu'il s'effondra dans la cheminée. M. Rousseau courut aussitôt pour secourir son

compagnon mais il s'affaissa à son tour.

Prévenu de cet accident, le constable Paul Brouillette, de Sainte-Anne, se rendit à la fonderie, voulut pratiquer la respiration artificielle sur les victimes, mais il fut lui-même gravement atteint par les gaz. On dut le transporter à l'hôpital où son état est très grave.

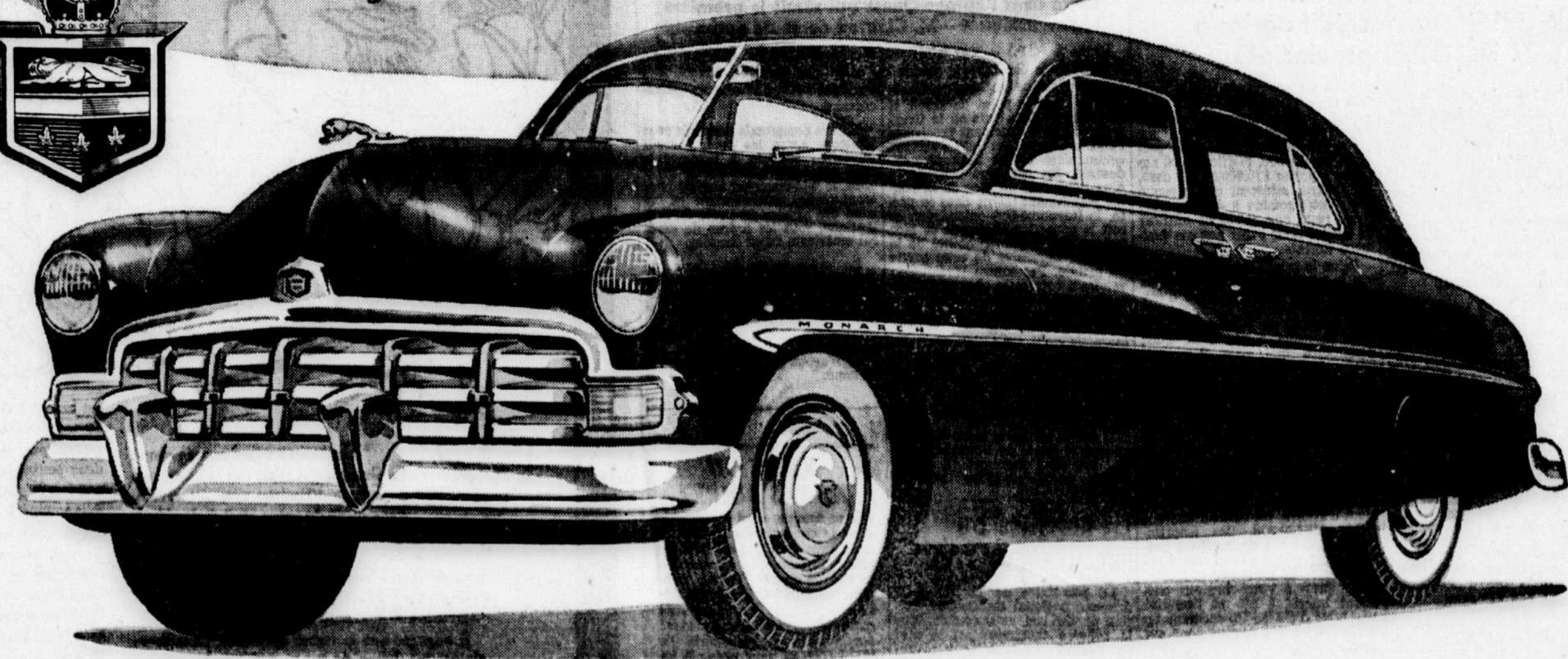


La FORD de 1950 nouvelle de 50 façons différentes!



EN MONTRE **SAMEDI** CHEZ LES DÉPOSITAIRES "FORD-MONARCH"

Plus belle que jamais — la **1950 Monarch**



Pneus à paroi latérale blanche, anneaux-garniture de roues chromés et bavolets (d'alles) — facultatifs, moyennant supplément, lorsque disponibles.

JARRY & FRÈRE LIMITÉE
7275, boul. St. Laurent

BELAIR-CARDINAL AUTOMOBILES INC.
4638, rue St-Denis

FORTIER GARAGE LTÉE
5021 est, rue Notre-Dame

PAGE & SON, LTD.
3350, rue Wellington, Verdun

GENEREUX MOTOR CO., LTD.
2144, rue Bleury

LATIMER MOTOR SALES LTD.
1953 ouest, rue Ste-Catherine

BLUE BONNETS AUTOMOBILE LIMITED
7965, boul. Décarie

LAKEHORE MOTOR INC.
101, boul. Métropolitain, Lachine

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES VINGT ET UN

Deux paragraphes supprimés

Il s'agissait de la prière au gouvernement provincial de céder à Montréal une partie des sommes perçues sur les automobiles de la province

Deux paragraphes du rapport de la Commission d'étude sur les problèmes de la circulation et du transport à Montréal ont été l'objet d'une vive discussion, au conseil municipal, et ont été finalement, supprimés, sur la proposition même du président de cette commission, M. J.-O. Asselin.

Ces paragraphes, jugés contraires du point de vue politique, sont ainsi conçus:

"A ce sujet (le financement de tout programme de grande envergure concernant la circulation et le transport en commun, la commission tient à signaler que la ville de Montréal ne retire en compensation des dépenses qu'elle doit faire pour améliorer ses rues, aucun revenu direct.

"Cependant, ces travaux profitent non seulement aux propriétaires d'automobiles de la ville, mais aussi à ceux de l'extérieur. En outre, nombre de citoyens et de corporations publiques n'utilisent jamais leurs véhicules en dehors de la région de Montréal. Pour ces motifs, la ville semble bien justifiée de s'attendre à ce que le gouvernement provincial lui cède une partie des sommes perçues sur les véhicules automobiles de la province de Québec sous forme de permis ou de taxes".

On comprend que ces lignes étaient de nature à mettre l'un des Vingt et Un en mauvaise posture auprès de l'autorité provinciale dont il est supposé être l'ami. Il s'agit, on l'aura deviné, de M. Camille Houde.

Mais la signature de M. Houde apparaît à la fin du rapport, de sorte qu'on pouvait naturellement en conclure que le maire avait endossé les deux paragraphes en question.

Au début du débat sur les recommandations des Vingt et Un, M. Georges Guèvremont avait même à ce propos accusé l'étude d'avoir fait signer le rapport "en blanc".

M. J.-O. Asselin, président de la commission, a nié cette affirmation. Par la suite, il a demandé que l'on supprime du mémoire des Vingt et Un les deux paragraphes en question. M. Pierre Des Marais avait allégué que ce fait enlevait la confiance des conseillers envers le rapport. M. Houde a exhorté que la suppression précitée venait d'être proposée à sa propre

NOTRE ARTISANAT, NOTRE CAPITAL

Québec, 2 (D.N.C.) — M. Jean-Marie Gauvreau, D.S.S.C., directeur de l'Ecole du meuble de Montréal, a prononcé devant les membres du club Richelieu, au Château Frontenac, une causerie intitulée: "L'art des meubles".

"Notre artisanat, c'est notre capital à nous; personne ne peut nous l'enlever et, si nous le négligeons, personne pourra l'exploiter à notre place", expliquait-il.

Le conférencier a déclaré d'abord que Québec était le château fort des vieilles traditions artisanales malheureusement menacées par l'influence de l'américanisme et de la standardisation; il a souligné qu'il y a quelque soixante-quinze ans, la province comptait beaucoup plus qu'aujourd'hui les sculpteurs, les orfèvres, les tisseurs et les menuisiers (dans le sens le plus adroit du mot) qui vivaient exclusivement de leur métier qu'ils connaissaient bien. M. Gauvreau a parlé cependant

1,060,000 VISITEURS DANS QUEBEC

Québec, 2 (D.N.C.) — M. Louis Paré, directeur de l'Office municipal du tourisme, nous annonce qu'à la fin de l'année, le nombre

des voyageurs qui auront visité Québec en 1949, se chiffrera à environ 1,060,000. En 1948, le nombre des touristes s'était élevé à 974,525 dans la ville de Champlain.

Cette année, les étrangers dépensent individuellement à peu près autant d'argent que l'an dernier; au cours des douze mois qui auront précédé le 31 décembre 1949, ils auront laissé quelque \$25,000,000 à nos commerçants, restaurants et hôteliers, estime M. Louis Paré. En 1948, ils avaient dépensé \$23,500,000.

M. Geo. C. Marler au Club de Réforme

Il sera présenté par M. Wilfrid Durand et remercié par M. Roland Lefrançois

M. George C. Marler, chef de l'opposition à la Législature et chef intérimaire du parti libéral provincial, sera demain midi, l'orateur invité au déjeuner-causerie du Club de Réforme.

M. Marler, qui sera entouré de tous les députés libéraux provinciaux, sera présenté par M. Wilfrid Durand, 2e vice-président de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal et remercié par M. Roland Lefrançois, président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec.

Ces déjeuners-causeries du Club de Réforme sont organisés par M. Maurice Rinfret, président du comité politique du Club.

Avis aux familles des victimes du "Noronic"

Cleveland, 2. (A.P.) — Les familles dont certains membres ont péri dans l'incendie du "Noronic" auront jusqu'au 3 avril pour intenter des poursuites judiciaires, si elles le désirent, à la Canada Steamship Lines, propriétaire de ce navire.

Ainsi en a décidé hier le juge fédéral Paul Jones. De plus, il a ordonné que toutes les causes soient portées devant son tribunal.

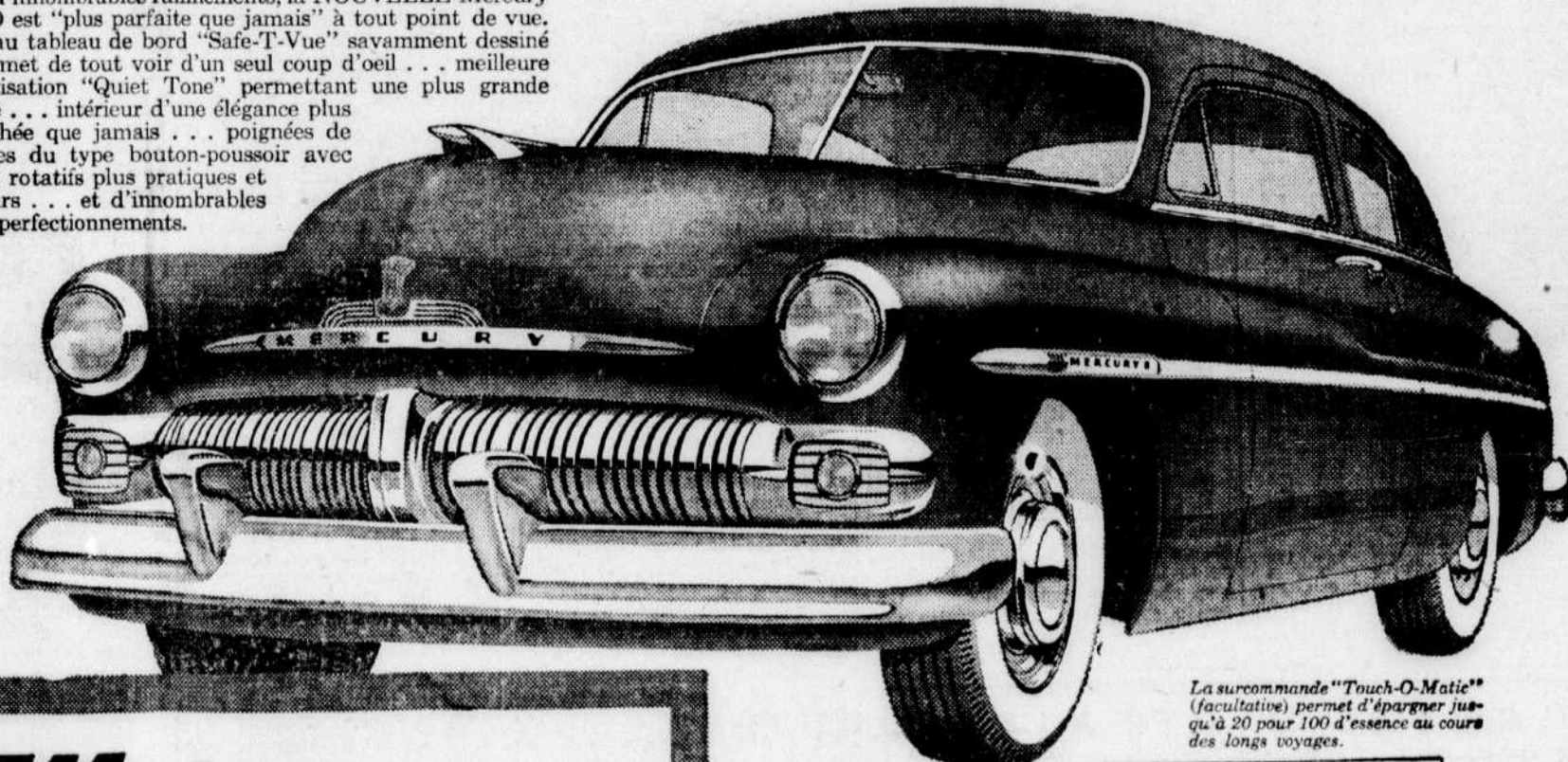
La semaine dernière, la compagnie a demandé à cette Cour que l'on fixe à \$448,409 le chiffre total des réclamations qu'on pourrait intenter. Cette requête sera entendue lorsque tous les réclamants auront déposé leurs plaintes.

EN MONTRE SAMEDI

Pour la première fois

La MERCURY de 1950

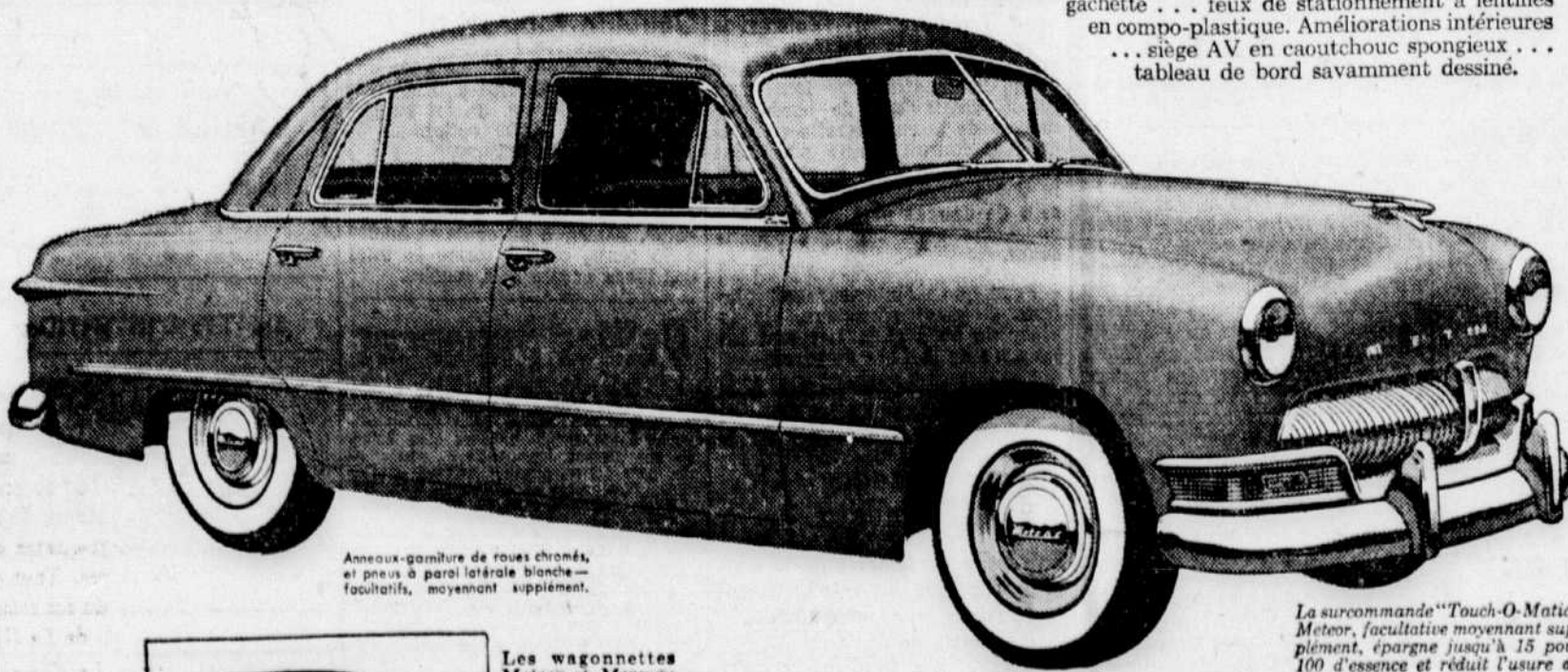
Dotée d'innombrables raffinements, la NOUVELLE Mercury de 1950 est "plus parfaite que jamais" à tout point de vue. Nouveau tableau de bord "Safe-T-Vue" savamment dessiné qui permet de tout voir d'un seul coup d'oeil... meilleure insonorisation "Quiet Tone" permettant une plus grande détente... intérieur d'une élégance plus recherchée que jamais... poignées de portières du type bouton-poussoir avec loquets rotatifs plus pratiques et plus sûrs... et d'innombrables autres perfectionnements.



La surcomande "Touch-O-Matic" (facultative) permet d'économiser jusqu'à 20 pour 100 d'essence au cours des longs voyages.

La Meteor de 1950

Les perfectionnements sont innombrables dans la plus-moderne Meteor de 1950. Nouvelles améliorations extérieures... grille basse aux lignes fluides... poignées de portières du type à bouton-poussoir... coffre à bagage muni d'un loquet à gâchette... feux de stationnement à lentilles en compo-plastique. Améliorations intérieures... siège AV en caoutchouc spongieux... tableau de bord savamment dessiné.



Anneau-garniture de roues chromés, et pneu à paroi latérale blanche—facultatif, moyennant supplément.

Les wagonnettes Meteor et Mercury ne seront disponibles qu'au printemps de 1950.

Les magnifiques décapotables Meteor et Mercury pourront aussi être livrées au printemps de 1950.

Intérieurs plus luxueux et plus spacieux. Nouvelle insonorisation "Quiet Tone" supprimant les bruits extérieurs à la façon des studios adophoniques.

Tableau de bord "Safe-T-Vue" "plus parfait que jamais"—compteur et facile à consulter d'un coup d'oeil.

"Plus parfaites que jamais"

Les dépositaires Mercury-Lincoln-Meteor ont ouvert leurs portes au public. Profitez-en pour voir et examiner ces deux voitures de 1950 "plus parfaites que jamais". Allez les admirer dès maintenant!



DIVISION MERCURY-LINCOLN-METEOR
FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

Voyez les nouvelles Mercury et Meteor de 1950 chez un dépositaire!

L'adolescent et la société

En parlant mercredi soir, 30 novembre, de l'adaptation sociale de l'adolescent, le R. P. Vincent Monty, S.J., recteur du Collège Saint-Ignace, a terminé une série de six causeries aux parents sur les problèmes de l'adolescence et leur solution.

Par nature, l'adolescence constitue une période d'adaptation, parce que le jeune cherche à se réadapter à la famille en raison de son adaptation croissante à la société. Cette transformation entraîne des excès: le corré familial nés à l'adolescent, qui lui préfère ses amis, qui subit l'empire de l'opinion et de la mode régnant dans son milieu. Inadapté au milieu, l'adolescent lui devient sensible à l'excès, tout comme un Canadien inadapté à l'Equateur, est plus sensible à la chaleur qu'un habitant de la zone torride.

Par suite de cette inadaptation avec ses excès et sa sensibilité, l'adolescent en pleine disponibilité demeure ouvert à tout: ce n'est pas un arrivé, satisfait dans la médiocrité. Accessible à l'enthousiasme neuf et ardent, il s'éprend facilement d'un idéal élevé. Malheureusement, ces qualités ont leur contrepartie. Instable, l'adolescent tonne aujourd'hui du haut du septième ciel; demain il gémira dans les profondeurs d'une dépression. Il veut faire peau neuve, mais tout en s'échouant il écorche aussi les autres. Son besoin d'être aimé peut dévier vers la sensualité.

La famille doit chercher d'abord à comprendre l'adolescent, puis doit modifier son attitude envers ce jeune en raison même de l'évolution de celui-ci. Que la famille s'élargisse à la mesure des intérêts de l'adolescent. Le jeune s'attache à ses amis? Rendez votre foyer tellement attrayant que ses amis veuillent s'y réunir. Votre fille est excessivement instable? Gardez la patience calme qu'il a perdue, afin de l'aider par vos conseils à retrouver son équilibre. Encouragez ses enthousiasmes, afin de pouvoir les diriger: on ne peut conduire une automobile arrêtée. Les éducateurs de profession vous viendront en aide en apprenant à votre fils l'adaptation aux relations d'inférieur, d'égal et de supérieur dans la société par la pratique de l'obéissance, de la collaboration et du commandement.

Trois blessés dans un accident d'auto

Trois hommes ont été gravement blessés vers 5 h. ce matin, lorsque leur auto, lancée à toute vitesse, s'est écrasée sur un poteau de la compagnie des tramways, au coin des rues Ste-Catherine et Harbour.

Les victimes, transportées à St. Luc, sont MM. Georges Cloutier, 21 ans, 1440 St-Clement; Robert Lacroix, 27 ans, 1434 Viau et Bernard Toussaint, 362 Theodore. Les constables Etienne Guimet et Robert Lamy ont fait enquête et rapportent que les trois blessés allaient à leur travail. Leur auto a glissé, a arraché une bonne partie d'une clôture de bois et s'est finalement presque enroulé autour du poteau.

CUMMING PERRAULT, LIMITED
1640 ouest, rue Ste-Catherine

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE ENR.
4391, ave Papineau

PATENAUE AUTOMOBILE LIMITEE
10830, boul. Lajeunesse

BÉDARD & HAMEL LIMITEE
306 est, rue St-Zotique

HAMELIN et FRÈRE LIMITEE
3491 est, rue Notre-Dame

LALONDE AUTOMOBILE LIMITEE
3897-99, ave Bannantyne, Verdun

HART MOTORS, LIMITEE
531, chemin Côte-de-Liesse, Dorval

P. POULIOT'S GARAGE REG'D
7146, chemin Côte-des-Neiges

TOWN & COUNTRY MOTORS, LIMITED
4269 ouest, rue Ste-Catherine

Les clubs Détroit et Chicago ont été vainqueurs hier

Les Eperviers de Chicago montent en troisième place

En l'emportant sur les Bruins de Boston, hier, les joueurs de Charlie Conacher ont devancé le Toronto — Stewart compte le but décisif

Chicago, 2. — Les Eperviers de Chicago menacent aujourd'hui le Canadien pour la possession de la deuxième position car hier soir les hommes de Charlie Conacher ont réussi à vaincre les Bruins de Boston par le compte de 5 à 4 pour devancer les Leafs de Toronto et se rapprocher à deux points seulement du Bleu Blanc Rouge qui était inactif hier soir. La lutte entre ces deux équipes du circuit professionnel majeur fut très contestée et ce n'est que vers la fin de la troisième période que les Eperviers purent s'assurer la victoire lorsque Gaye Stewart enregistra le but décisif après que Guidolin eut égalisé les chances une minute plus tôt.

Les Bruins furent les premiers à loger la rondelle dans les filets du club adversaire car Phil Maloney réussit à déjouer Frankie Brimsek avec l'aide de Horek et Dumart puis à la fin de la deuxième manche le club bostonnais avait un point de déficit car les Eperviers menaient par 3 à 2 et au cours du dernier engagement le club visitateur prit de nouveau les devants en comptant deux buts successifs avant l'attaque massive des locaux qui résulta en deux autres points, ce qui suffisait pour assurer la palme aux représentants de la ville des vents.

La joute d'hier soir fut tout à fait dénuée de rudesse et l'arbitre Georges Gravel eut la tâche facile car des deux côtés les joueurs s'en tenaient strictement aux règles du jeu et aucune punition ne fut infligée au cours de la joute.

Phil Maloney a placé le Boston en avant en enregistrant le seul but de la période initiale. Des buts de Doug Bentley et Olmstead dans la deuxième manche ont donné l'avance aux Eperviers. Toppazzini égala les chances et Roy Conacher déjoua Géliveau pour placer le Chicago en avant

BEL EXPLOIT DE CLAUDE ROBERT

CE JOUEUR A REUSSI LE TOUR DU CHAPEAU POUR PERMETTRE AUX SAGUENEENS DE VAINCRE LES CATARACTES DE LEO LAMOURÉUX PAR 5 À 3, A SHAWINIGAN

Shawinigan, 2. — Les Cataractes de Shawinigan ont livré un intéressant duel aux Saguenéens de Roland Hébert hier soir dans une joute régulière de la Ligue Senior de Québec mais les hommes de Léo Lamoureux durent baisser pavillon devant leurs adversaires car les porte-couleurs du Chicoutimi sont sortis vainqueurs par le compte de 5 à 3 grâce à l'avance prise dans les deux premières périodes. Par cette victoire le Chicoutimi a pu se placer sur un pied d'égalité avec les Braves de Valleyfield pour la deuxième position du circuit Slater car les joueurs de Toe Blake ont subi un échec aux mains du Sherbrooke.

Robert a compté trois des cinq buts des vainqueurs dont deux durant la troisième période.

Jack Crawford et Bourgeois ont été les autres compteurs. Carthy a obtenu deux des trois buts des perdants tandis que Gilles Trudel a été l'autre compteur.

Composition des équipes:
Chicoutimi: buts: Bleau; défenses: Gladu, Morrisseau; centre: Murelich; ailes: Smrke, Robert; subs.: Roy, Fennell, Robidas, Cabana, Lavoie, Crawford, Bourgeois, Miller, Richard.
Shawinigan: buts: Marois; défenses: Bourassa, Galbraith; centre: Carthy; ailes: Buchanan, Webster; subs.: Bonin, Théberge, Ouellette, Horek, Marshall, Trudel, Carboneau, Deslongchamps, Maxwell.

PREMIERE PERIODE
1-Chicoutimi: Robert (Murelich) 7.30
Punitions: Roy, Théberge, Carthy.

DEUXIEME PERIODE
2-Chicoutimi: Bourgeois (Cabana, Lavoie) 9.21
3-Chicoutimi: Crawford (Bourgeois, Richard) 11.02
4-Shawinigan: Carthy (Buchanan) 11.53
Punition: Roy

TROISIEME PERIODE
5-Chicoutimi: Robert (Murelich) 8.14
6-Chicoutimi: Robert (Roy) 12.20
7-Shawinigan: Trudel (Deslongchamps) 15.56
8-Shawinigan: Carthy (Théberge, Galbraith) 19.13

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	14	4	3	71	51	31
Canadien	9	7	4	49	36	22
Chicago	8	8	4	66	51	20
Toronto	7	10	4	59	59	18
New-York	5	8	3	61	57	17
Boston	5	11	5	52	76	15

Ligue Américaine	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	13	10	0	66	88	28
New-Haven	11	9	3	68	69	25
Buffalo	11	12	1	70	63	23
Springfield	10	11	2	75	69	22
Hershey	7	12	3	77	91	17

Ligue Américaine	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cleveland	15	3	3	106	62	33
St-Louis	12	8	2	80	72	26
Pittsburgh	9	8	4	59	53	22
Indianapolis	9	11	3	65	67	21
Cincinnati	4	17	3	55	105	11

Ligue Québec Senior	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	15	7	0	92	66	30
Valleyfield	10	10	2	81	74	22
Chicoutimi	10	9	2	73	78	22
Québec	10	9	7	58	56	21
Royal	6	9	3	58	57	19
Ottawa	9	10	1	76	39	19
Shawinigan	6	15	1	64	96	13

Ligue Junior	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	12	0	0	72	27	24
Québec	9	4	0	68	37	18
Tr-Rivières	7	7	0	45	42	14
National	6	3	0	39	22	12
Valleyfield	4	11	0	41	92	6
Royal	2	9	1	30	51	5
Verdun	1	6	1	13	43	3

De son côté, Arthur Therrien se réjouit de la victoire de la semaine dernière, mais afin de ne pas afficher trop de confiance et ne pas être pris au dépourvu, il continue à exiger de ses joueurs un entraînement régulier et continu. Il a appris, ce matin, que Grégoire Bourassa ne pourra pas s'aligner avant au moins un mois, à la suite de la blessure au genou droit qu'il a subie des premières minutes de jeu, samedi dernier. Bourassa et Pinard, qui sont obligés de prendre un repos de quelques semaines, seront respectivement remplacés par Albert Day et Georges Hotte.

Les représentants des Cantons de l'Est ont pu sceller le sort de la joute lorsqu'au bout de 5 minutes et 17 secondes, Adjudant Côté s'est de nouveau révélé en enregistrant le point décisif et le Sherbrooke l'emportait par le compte de 2 à 1.

Le Saint-François a pu conserver son avance en tête de la Ligue Senior de Québec avec un avantage de 10 points sur les Braves de Valleyfield et les Saguenéens de Chicoutimi, qui sont égaux pour la deuxième position.

Aucun club n'a réussi à compter dans les deux premiers engagements. Dans la troisième période un but de Bisailon donna l'avance au Valleyfield mais Fernand Gladu, assisté de Goupille et Côté, égala les chances. Le but de Côté dans la période supplémentaire devait assurer la victoire au Sherbrooke.

Composition des équipes:
VALLEYFIELD — Buts: R. Bessette; défenses: Duchak, Irvine; centre: Joannette; ailes: Bisailon, Corriveau, subs: Ernst, M. Bessette, Kwong, Cyr, Mayer, Le due, Franklin, Blake, Schmidt.

LE HOCKEY PROFESSIONNEL

JOUTES D'HIER
Ligue Nationale
Détroit 2, Toronto 0
Boston 4, Chicago 5
Ligue Américaine
Buffalo 1, Providence 3
Ligue Québec Senior
Québec 4, Royal 0
Ligue Junior
Trois-Rivières 0, National 4
Québec 3, Royal 2
Canadien 11, Valleyfield 4

AUJOURD'HUI
Ligue Montréal
Canadien vs Hydro-Québec
Northern Electric vs C.N.R.
(A l'Auditorium de Verdun).

CIGARETTES
EXPORT "A"
(avec bout à filtre)
en paquets de 20
en boîtes métalliques de 50



IL DEVRA PERDRE DU POIDS — Le cerbère Walter (Turk) Broda vient d'être suspendu par le gérant général Connie Smythe, des Leafs de Toronto, qui a déclaré qu'il ne dirigerait pas un club d'hommes gras. En attendant qu'il réduise son poids de 197 à 190 Broda se verra remplacer dans les filets par Gil Mayer, ce petit bonhomme qui pèse que 128 livres. Il a été appelé des Hornets de Pittsburgh et la direction de Toronto a aussi fait l'acquisition du cerbère Al Rollins, des Indiens de Cleveland. L'on voit ici Turk Broda, à gauche, et Gil Mayer, à droite. (Photo C.P.)

Les trois favoris de la Ligue Junior ont eu raison de leurs adversaires

Les clubs Canadien, Citadelles et National ont triomphé dans les séries du président Alphonse Therrien — Douzième victoire du Tricolore — Les Trifluviens sont blanchis — Belle lutte du Royal

Le Canadien, de Sam Pollock, a continué sa marche triomphale, hier soir, alors que ce club rendait visite aux Braves de Valleyfield car le Tricolore a pu vaincre ses adversaires par le compte de 11 à 4 pour enregistrer sa douzième victoire consécutive et c'est le seul club du circuit Alphonse Therrien qui n'a pas connu la défaite depuis l'inauguration de la présente saison. Par sa victoire d'hier le club Canadien a conservé une avance de six points sur les Citadelles de Québec qui occupent le deuxième rang.

Le Canadien et le National en viendront aux prises dimanche soir prochain au Forum et cette joute promet d'être très contestée et on s'attend à une foule record pour la Ligue Junior de Québec.

Le Bleu Blanc Rouge eut un avantage marqué dès la première période car lorsque les vingt premières minutes de jeu furent écoulées le club de Sam Pollock menait par 3 à 1. La même chose se répéta dans la deuxième manche car de nouveau le Tricolore enregistra trois buts et le Valleyfield un seul et au cours des vingt dernières minutes de la joute le Canadien afficha une belle tenue en comptant à cinq reprises pendant que les Braves parvenaient à placer deux fois le disque dans les filets des Montréalais.

A l'Auditorium de Verdun, le National s'est superbement rallié durant les deux dernières périodes pour blanchir le Trois-Rivières par 4 à 0. Burchell, James et Geoffrion ont compté durant la deuxième période tandis que Neil Langill a porté le compte 4 à 0 durant l'engagement final.

Denis Brodeur a brillé dans ses filets pour décrocher son deuxième blanchissage de la saison.

Dans l'autre joute, le club Citadelles de Québec a difficilement défait le Royal de Jacques Bélanger par 3 à 2. Makila s'est révélé le héros de la joute en comptant deux buts dont le point victorieux au milieu de la troisième période. Jacques a enregistré les deux buts du Royal.

DUBÉ JOUERA A CINCINNATI

La direction du Canadien, de la Ligue Nationale de hockey, a annoncé hier soir que Gilles Dubé avait consenti à se reporter aux Mohawks de Cincinnati tout comme l'a fait ces jours derniers Gerry Plamondon. Ce joueur est sujet à rappel après un avis de 24 heures mais on est porté à croire qu'il restera quelques temps avec le club de King Clancy afin d'acquiescer plus d'expérience et de gagner confiance car depuis le début de la présente saison l'ancien joueur du Saint-François de Sherbrooke a quelque peu déçu par son manque de confiance autour des filets car il n'a obtenu que trois points.

Comme Dubé n'avait pas l'occasion de jouer régulièrement depuis plusieurs joutes il a consenti à se joindre au Cincinnati, club ferme du Canadien. C'est à la suite d'un entretien avec le gérant général Frank Selke, hier, que l'ancien porte-couleurs du Saint-François a pris cette décision, qui, espérons-le, permettra à Gilles d'améliorer son jeu et de revenir avec le Bleu Blanc Rouge dans un avenir assez rapproché.

LE PROVIDENCE EST VAINQUEUR

Providence, 2. — Les Rouges de Providence ont repris la première position dans la section Est de la Ligue Américaine de hockey, hier soir lorsque les locaux ont vaincu les Bisons de Buffalo par le compte de 3 à 1, devant 3,538 spectateurs.

Les Bisons comptèrent leur unique point à la manche initiale, mais les Rouges revinrent à l'attaque dans la deuxième engagement et deux buts furent mis à leur crédit et finalement dans la troisième période les vainqueurs comptèrent un autre but pour rendre leur victoire plus certaine.

Composition des équipes:
BUFFALO — Buts: Dion; défenses: Field, Davidson; centre: De Marco; avants: Cooper, Meger; subs: Finkbeiner, Mackay, F. Curry, Lewis, H. Currie, Hickey, Pargeter, Pennell, Ashbee.

PROVIDENCE — Buts: Bennett; défenses: Summers, Michaluk; centre: McGill; avants: Chad, Kullman; subs: Morris, Arcand, Fraser, Laplante, Hamilton, Liscombe, Bedard, Shera, Kapusta, Stoddard.

Sommaire
PREMIERE PERIODE
1-Buffalo: Hickey (Field) 11.00
Punition: Bedard.

DEUXIEME PERIODE
2-Providence: Chad (McGill, Kullman) 1.06
3-Providence: Michaluk (Summers, Stoddard) 15.32
Punition: Finkbeiner.

TROISIEME PERIODE
4-Providence: Kullman (McGill, Chad) 10.45
Punitions: Ashby, Kullman.

CANADAIRE CONTRE L'HYDRO-QUEBEC

Les As de Canadien, champions de l'an dernier dans la Ligue Montréal, rencontreront l'Hydro-Québec ce soir à l'Auditorium de Verdun. Dans la deuxième partie, les Blues du C.N.R. seront opposés au Northern Electric.



ILS CELEBRERONT LA VICTOIRE — L'instructeur Lew Hayman, au centre, est entouré de ses joueurs du club des Alouettes de Montréal dans les quartiers généraux du club, au stade Varsity de Toronto, alors que les nouveaux champions canadiens au rugby célèbrent leur victoire sur les Stampede de Calgary par le pointage de 28 à 15 dans la finale pour la possession de la coupe Grey. Les protégés de Léo Dandurand ont ramené ce fameux trophée à Montréal après une absence de 18 années et ils espèrent conserver cette coupe l'an prochain, pourvu bien entendu qu'ils emportent de nouveau les honneurs de l'Est canadien. (Photo C.P.)

Gil Mayer a débuté hier dans les buts des Leafs

Le remplaçant de Turk Broda a subi un échec à sa première partie car le Détroit est sorti vainqueur par le compte de 2 à 0

Toronto, 2. — Les Leafs de Toronto ont encore perdu du terrain hier car à la suite de leur échec aux mains des Ailes Rouges de Détroit par 2 à 0 et de la victoire des Eperviers de Chicago sur les Bruins de Boston, le club de Connie Smythe est descendu en quatrième position dans la course au championnat de la Ligue Nationale, 4 points derrière le Canadien et 2 points derrière les équipes de Charlie Conacher, qui occupent maintenant la troisième place du circuit Campbell.

Gil Mayer a fait ses débuts dans les filets de Toronto car Turk Broda devra être inactif tant qu'il n'aura pas réduit son poids, et le jeune cerbère, qui a été rappelé des Hornets de Pittsburgh, a fait bon figure bien qu'il parût quelque peu nerveux au début de la partie.

Plus de quatorze mille personnes ont été témoins de cette rencontre et les supporters des Leafs furent déçus de voir les visiteurs enregistrer deux buts au cours de la période initiale mais par la suite les équipes de Happy Day se sont ressaisies et ont tenu tête à leurs adversaires car aucun point n'a pu être compté au cours des 40 dernières minutes de jeu.

Harry Lumley, qui gardait les filets pour le club de Tommy Ivan, a pu éviter tous les lancers faits contre lui et il a réussi son quatrième blanchissage de la saison. Les Ailes Rouges s'assurèrent la

Victoire en comptant 2 fois dès la 1ère période. Jimmy McFadden trompa la vigilance de Mayer après 5 minutes de jeu, aidé de Fogolin et Pavelich. Jimmy Peters frappa plus tard la victoire du Detroit en comptant, aidé de McFadden, à la 14e minute du même engagement. Mayer et Lumley se sont livrés un enlevant duel par la suite.

Ted Kennedy, capitaine des Leafs, s'est blessé à un genou au cours de la joute et on a rapporté après la partie qu'il devra fort probablement demeurer inactif 3 semaines.

TORONTO: Mayer; Thomson et Morton; Bentley; Timmer, Kluckay; Watson, Migay, Ezimicki, Kennedy, Mackell, Smith, Meeker, Juzda, Lynn, Boesch et Bolton.

DETROIT: Lumley; Stewart et Kelly; Abel; Lindsay et Howe; Gee, Martin, Reese, Peters, McNab, Bando, Pavelich, McFadden, Carveth, Couture, Black, Fogolin.

Arbitre: Hugh McLean. Juges des lignes: Sam Babcock, et Mush March.

Sommaire:
Première période
1-Détroit, McFadden (Fogolin, Pavelich) 5.34
2-Détroit, Peters (McFadden 14.30
Punition: Kennedy.

Deuxième période
Aucun point.
Aucune punition.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: McFadden, Morton.

Un échec fort humiliant pour le Royal de Fk. Carlin

Les Montréalais ont été vaincus par 4 à 0 hier au Forum alors que l'instructeur de notre club a tenu Bob Pepin et Jimmy Haggerty sur le banc

L'instructeur Frank Carlin avait décidé de faire des changements sur l'alignement du Royal hier soir alors que ce dernier recevait la visite des As de Québec pour une joute régulière de la Ligue Senior du président Sig Slater, mais cette décision n'a pas été approuvée par les partisans de nos Rouges et l'assistance était l'une des plus maigres encore enregistrées au Forum cette saison, car environ quatre mille personnes seulement prenaient place dans les estrades.

La joute se termina par la victoire des Québécois qui l'emportèrent sur les locaux par 4 à 0 et par cet échec, l'équipe de Carlin est descendue en avant-dernière place dans le classement alors que l'équipe de la Vieille Capitale passait en quatrième position.

La partie fut fort monotone car les Rouges, sans les services de Bob Pepin et de Jimmy Haggerty, qui avaient reçu l'ordre de réchauffer le banc des joueurs, faisaient piètre figure contre leurs rivaux de la Vieille Capitale et du commencement à la fin les Montréalais furent impuissants à déjouer Al Millar, qui gardait les filets des Québécois.

L'instructeur du Royal avait décidé de faire jouer Lou Smrke dans la partie d'hier et celui-ci n'a rien fait pour aider son club et il doit être considéré comme une complète nullité. Nous ne comprenons pas comment le pilote du Royal a pu commettre une aussi grande bêtise hier en se privant des services de deux bons joueurs, deux équipiers fort expérimentés, pour avoir recours aux services de Smrke.

Le Royal fut absolument nul à l'attaque et il méritait l'échec qu'il a subi hier soir au Forum mais il convient d'ajouter que Millar brilla dans ses filets alors qu'il remplaçait Marcel Pelletier, actuellement sur la liste des malades. QUÉBEC: Millar; Renaud, Ro-

berge; Carnegie; Rossignol, Gaudrault; Zeidel, Gamble, Scholes, Houle, Pruneau, Wylie, Gagné et McBride.

ROYAL: Plante; McNeil et Cox; Thompson; Denis et Fryday; Laforce, St-Laurent, Knutson, Desaulniers, Dolbec, Malone, Morin, Callaghan et Smrke.

Arbitres: Pratt et Turgeon.

Première période
1-Québec, Renaud (Gaudrault 2.45
Punitions: St-Laurent, Cox, Renaud, Malone.

Deuxième période
2-Québec, Rossignol (Carnegie, Zeidel) 15.54
Pun.: Cox, Zeidel 2, Fryday, St-Laurent, Carnegie, Laforce.

Troisième période
3-Québec, Roberge (Carnegie) 7.24
4-Québec, Gaudrault 16.15
Punitions: McBride et Gagné.

LE JOLIETTE BAT L'ABORD-A-POUFFE

Le Valleyfield a défait le Saint-François par 6 à 2, hier, dans une joute régulière de la Ligue Provinciale à l'arena du collège S. Laurent. J.L. Amyotte a dirigé l'offensive des vainqueurs avec 3 buts. Tessier, Durocher et Grant ont été les autres compteurs du Valleyfield. Pour les perdants J. Gratton et R. Sioui ont réussi les buts.

Dans la seconde joute à l'affiche le Joliette a fait subir à l'Abord-A-Pouffe sa seconde défaite en autant de jours, l'emportant par 5 à 2. Lafrenière a brillé pour le Joliette avec 2 buts. R. Bourassa, E. Perrault et P. Longpré ont été les autres compteurs des vainqueurs. Jos Petit a enregistré les deux buts des perdants.

DOUX COMME UNE LUNE DE LA MOISSON

Calvert
GRAND RESERVE
Canadian Whisky

Le principal accusé s'avoue coupable, au procès pour espionnage, à Belgrade

Il admet au moins avoir déjà servi les Nazis — Un religieux russe-schismatique à la conduite plutôt étrange — Accusé qui a autrefois pourchassé Lénine

Sarajevo, 2 (A.P.) — Le premier et le principal des 11 présumés agents russes présentement jugés à Belgrade pour avoir été successivement au service des Nazis puis des Soviets contre la Yougoslavie, le prêtre russe schismatique Alekséi Krichko, s'est reconnu partiellement coupable des délits qu'on lui reproche, au cours d'un témoignage rempli de contradictions.

Par deux fois l'accusé n'a pu retenir ses larmes. Il a refusé de s'asseoir pendant tout le temps de sa déposition qu'il a faite dans un parler russe plutôt hésitant. Le serbe, qui est la langue nationale des Yougoslaves, diffère en effet nettement du russe, bien qu'il s'agisse de deux langues slaves.

Au début de son interrogatoire, il a soutenu la barbe toute tremblante d'indignation, n'avoir jamais collaboré avec la Gestapo pendant l'occupation allemande en Yougoslavie, de 1941 à 1945. Mais il a changé d'attitude après qu'on eut lu la déposition d'un autre accusé, l'ex-institutrice Ksenia Komad, où il est dit que le Père Krichko a recruté durant la dernière guerre des agents pour l'Allemagne parmi les Russes blancs exilés avec lui en Yougoslavie.

Le prévenu a dû alors admettre que, lors de son premier interrogatoire par la police de Belgrade, il avait avoué avoir accompli une besogne de ce genre. Hier, il n'a été question, devant le tribunal populaire de 3 membres qui juge le Père Krichko et ses 10 compagnons, que du premier grief qu'on leur fait d'avoir servi la Gestapo pendant la guerre. Ce devait être aujourd'hui le tour des accusations de s'être ensuite mis au service de la propagande de Moscou et du Cominform contre Belgrade.

Incidentement, on a pu apprendre que le 11e accusé, dont le procès a été retardé pour cause de maladie, est un ex-lieutenant-colonel russe, Aleksander Krasnykh, qui aurait occupé un poste important dans l'ancienne police secrète tsariste et qui aurait même été chargé autrefois d'arrêter Lénine, à l'époque où ce dernier, réfugié en Finlande, y préparait la révolution bolchevique de 1917.

Aucune décision sur ces deux agents de police

Les deux agents de l'escouade municipale de la moralité, relevés de leurs fonctions il y a quelque temps, ont comparu hier devant le Conseil de discipline.

Il s'agit des constables J.-P. Demers et J.-P. D'Arcy qui ont été accusés d'une manière contraire aux règlements. Le Conseil a délibéré toute la journée. Après quoi, le directeur-adjoint Ernest Pleau a déclaré que l'on n'avait pas encore pris de décision.

Il a précisé que cette question sera étudiée de nouveau aujourd'hui et qu'un jugement sera rendu demain, au plus tard. Dans le cas du capitaine Gustave Disser, directeur de l'école d'entraînement, et relevé également de ses fonctions depuis le 23 novembre dernier, le Conseil de discipline étudiera la semaine prochaine les accusations qui ont été portées contre lui.

Qu'ont fait la Compagnie et la Commission des tramways et des autobus ?

Dans une motion qu'il présentera à une prochaine séance municipale, M. J.-M. Savignac demandera au Comité exécutif de donner au conseil l'information suivante:

"Si les conclusions du tribunal d'arbitrage Tremblay sur les affaires du Tramway ont été mises en vigueur en ce qui a trait aux changements, autres que ceux concernant les tarifs, qui devaient être faits par la Commission des Tramways et par la Compagnie".



UN LAPIN VOYAGEUR — M. A. R. (Sandy) McDonald, un vétéran des chemins de fer Nationaux, qui a pris sa retraite cette semaine, est ici accompagné du lapin Sandy, qui est probablement l'animal qui a le plus voyagé durant sa vie. En effet, Sandy qui ne quittait jamais son maître a parcouru 100,000 milles en chemin de fer. La cabine de son maître qui était affectée au fret, a d'ailleurs été sa demeure permanente durant les quatre dernières années. (Photo C.P.)

"Une amitié dont personne en Europe ne voulait en 1938: celle de Moscou"

(Yvon Delbos)

Document révélateur cité au second procès d'Alger Hiss — Confidences de diplomates français, russes et américains — Un des fameux "Pumpkin Papers"

New-York, 2 (A.P.) — Au second procès pour parjure de l'ex-fonctionnaire supérieur américain Alger Hiss, procès repris depuis quelques jours à New-York, on a lu publiquement hier un document révélateur déjà utilisé contre le prévenu l'été dernier mais qui n'avait pas alors été communiqué à la presse, sous prétexte de sécurité nationale à protéger. Ce document consiste en un rapport fourni au secrétariat d'Etat de Washington en janvier 1938 par l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, M. William Bullitt, sur une conversation qu'il venait d'avoir avec le ministre français des affaires étrangères, M. Yvon Delbos. On y constate que France, Grande-Bretagne et Russie cherchaient alors toutes, plus ou moins à l'insu l'une de l'autre, à conclure une entente avec l'Allemagne. M. Delbos affirmait au passage que Londres menait à ce moment un "flirt" constant avec l'Allemagne et l'Italie. Il rapporte surtout un entretien avec l'ambassadeur que la Russie avait alors en France. Ce diplomate reprochait à Paris de courtoiser le régime nazi et menaçait d'en tirer revanche en avançant les Français dans la négociation d'un accord avec Hitler.

Le chef du Quai-d'Orsay avait répliqué qu'il était sûr que l'Allemagne préférerait encore un accord avec la France à un avec la Russie et que personne en Europe ne tenait à l'amitié moscovite. Ceci se passait 19 mois avant que Moscou surprit le monde en concluant l'accord imprévu qui a immédiatement précipité l'attaque conjointe sur la Pologne et le déclenchement de la seconde guerre mondiale. M. Delbos ajoutait n'avoir aucune crainte que son collègue anglais du temps, M. Anthony Eden, en vint à reconnaître le roi d'Italie comme empereur d'Ethiopie, "car il déteste Mussolini plus que tout autre être au monde", affirmait le ministre français.

Ce document est l'un des 47 que l'ex-agent communiste Whittaker Chambers prétend lui avoir été remis par Alger Hiss avant la guerre, pour transmission à Moscou. Chambers en avait pris une copie microfilmée qu'il avait cachée dans une citrouille évidée sur sa ferme du Maryland. C'est à

Deux morts à un passage à niveau

Vingt blessés dans un accident d'autobus

M. et Mme Ivan Foster, 39 et 38 ans, domiciliés à Brome-ouest, sont morts hier quand leur automobile a été frappée par un train du Pacifique canadien, à un passage à niveau situé près de la ville de Woodlands, municipalité sise à 20 milles de Montréal, un autobus de la Provincial Transport a dérapé sur la glace, il a ensuite plongé dans un fossé et s'est écrasé sur un arbre. Vingt personnes ont été blessées.

La plupart des victimes sont des résidents de la région qui allaient travailler à Montréal. Le plus gravement blessé est le chauffeur de l'autobus, M. Henri Bruneau, 31 ans, de Ville La Salle. Sa vie, heureusement, n'est pas en danger.

VOL DE FOURRURES : 55,000 DOLLARS

55 manteaux de fourrures d'une valeur de 55,000 ont été volés hier d'une manière assez inusitée.

Ils étaient dans le camion de livraison de la compagnie L.-P. Lare, 1454 Peel, lorsque le chauffeur de cette voiture, M. Aimé Roy, a stoppé celle-ci en face de sa maison, 8239 Lajeunesse, pendant qu'il prenait une bouchée, hier midi.

Quand M. Roy eut fini son repas, il a constaté avec anxiété la disparition de son camion. A noter que la police a retrouvé le véhicule vers 6h. du soir, dans un endroit perdu de Montréal-est.

Mais des fourrures... aucune trace.

Me P. Gérin-Lajoie au Comité de conférences des jeunes libéraux

Me Paul Gérin-Lajoie sera le conférencier à la première réunion de la saison qui tiendra mardi soir prochain le comité de conférences de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, comité présidé par M. Georges-C. Lachance.

La conférence que donnera Me Gérin-Lajoie s'intitulera: "Les droits des provinces, hier et demain".

Tout comme l'an passé, la réunion qui commencera à 8h. 30, aura lieu au club de Réforme.

M. Lachance souligne que la réunion sera mixte et que l'entrée sera libre.

Le traitement du président Cusson

Le conseiller municipal J.-M. Savignac donne avis qu'il présentera la motion suivante à la prochaine séance du conseil:

"Que le Comité exécutif soit prié d'informer le conseil concernant le traitement du président de la Commission des tramways de Montréal, avant l'enquête Tremblay, et celui qui lui est maintenant versé, et, s'il y a changement, à quelle date ce changement de traitement a été effectué".

C'est NOEL pour LUI aussi... DUPUIS

Afin de vous guider dans l'achat des cadeaux qui LUI plairont... DUPUIS suggère ces 4 articles... choisis judicieusement en vue de leur attrait, leur utilité et leur bon goût.

OUVERTS
CE SOIR JUSQU'À
9 HEURES

Fameuses chemises FORSYTH

Offrez-lui des CHEMISES QU'IL CHOISIRAIT LUI-MÊME !

CHEZ DUPUIS, chacune 4.50 à 7.50

Superbes chemises FORSYTH, de coupe impeccable et de confection des plus soignées — Beau broadcloth résistant traité au procédé SANFORIZED pour en prolonger la durée. Choix de teintes unies ou de rayures nouvelles des plus en vogue. Col rigide à même ou col WINDSOR mou. Encolures 14 à 17.

DUPUIS — rez-de-chaussée, Ste-Catherine

Un cadeau agréable à recevoir

Cravates élégantes

CRAVATES de confection parfaite par des manufacturiers de renom. Pure soie, Maclefield, soie foulard à motifs discrets ou plus attrayants, à rayures, à motifs paisley et plusieurs autres. Choix de rouge-vin, bleu, brun, beige, etc. Prix ord. 1.50. GRAND SPECIAL DUPUIS, chacune .89

DUPUIS — rez-de-chaussée, Ste-Catherine

Nouveaux chapeaux d'hiver

OFFREZ UN CERTIFICAT DE CADEAU ECHANGEABLE POUR LE CHAPEAU DE SON CHOIX —

... Il trouvera dans notre assortiment complet, le chapeau chic qu'il désire ! Feutres duvet — Velours — Peluche veloutée — Texture unie — Texture à poils longs.

BORSALINO d'Italie	18.00
MOORE d'Angleterre	12.00
STETSON DE LUXE	12.50
ROYAL NASSAU DE LUXE	9.00
IMPERIAL	7.50
NASSAU	6.50
VIMY	5.00



DUPUIS — rez-de-chaussée, Ste-Catherine

Achat spécial ! Souliers de 9.95 à 15.00

Séries désassorties de notre stock dans le groupe

BAS PRIX REMARQUABLE DUPUIS SAMEDI — la paire 8.95

Messieurs... prenez avantage d'une si belle offre — Dupuis vous fait économiser considérablement sur l'achat de souliers de fabrication supérieure en cuir souple et durable dans les nouveaux tons de brun ou bourgeois ainsi que noir. Tous à semelles épaisses pour plus de durée. Formes variées en pointures 6 à 11.

DUPUIS — rez-de-chaussée, Ste-Catherine

COMPLETS

pour garçonnets de 6 à 12 ans

SPECIAL DUPUIS

15.95

C'est le complet tout désigné pour les sorties et les réunions de la saison. Beau tweed tout laine de qualité supérieure à rayures fantaisie en brun, bleu et gris-bleu. Veston croisé avec une culotte et un pantalon ou une culotte d'équitation (breeches).

MEME COMPLET avec 2 pantalons pour 9 à 16 ans. 19.95

DUPUIS — rez-de-chaussée, De Montigny



ETRENNES UTILES QUI PLAIRONT AU SPORTIF

Ensembles "Monarch" "Club Canadien"

SPECIAL DUPUIS les 3 pièces 5.95

Quel garçonnets de 8 à 14 ans ne rêve pas de porter un tel ensemble... réalisez ce rêve en leur donnant ce chandail "CANADIEN" avec bas et calot pour appareiller, en épaisses tricot côtelé tout laine, dans les teintes authentiques du club.

Prix ord. chandail	4.25
Bas 8 1/2 à 10 1/2	1.50
Calot	.79

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)



AU PARADIS DES ENFANTS

ENFANTS ECOUTEZ LE MESSAGE DU

PERE NOEL

CHLP 6 h. 35

tous les soirs du lundi au vendredi

LA GRACIEUSE

FEE DES ETOILES

reçoit les petits enfants tous les jours de 10 h. à midi et de 1 h. 30 à 5 h. 15 et de 5 h. 30 à 9 h. le vendredi soir. Elle remet un paquet-surprise à chaque petit visiteur. Entrée

.25

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESY L^{re}
MONTREAL

NOTRE TEMPS
Hébdomadaire
social et culturel

Directeur: Léopold RICHER

verres optiques

lunettes

examen de la vue

Dupuis Frères

Albany PHILIE o.a. assisté optométristes et opticiens diplômés

PLATEAU 515 LOCAL 338